

# RÉTABLISSEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ APRÈS UNE COUPURE DANS PLUSIEURS WILAYAS L'Etat répond présent

PAGE 5



Le Premier ministre, au nom du président de la République, a exprimé ses remerciements aux dirigeants du ministère de l'Energie ainsi qu'au personnel et aux agents de Sonelgaz qui ont pu, en un temps record, réparer la panne technique exceptionnelle qui a provoqué la coupure de courant.

Stéphane Romatet s'exprime  
Relance des échanges économiques,  
l'usine Renault et les visas

PAGE 4



Conseil de la nation  
Clôture d'une session  
parlementaire à fort impact

PAGE 2



Le président  
Tebboune à Berlin  
L'heure du grand  
rapprochement  
algéro-allemand

PAGE 3



Nouvelle architecture  
financière  
L'Algérie a  
rendez-vous avec la  
confiance africaine

PAGE 6

Ligne Laghouat-  
Ghardaïa-El Meniaa  
La BAD débloque  
870 millions  
de dollars

PAGE 6



**L'ÉCHO DES  
RÉSEAUX SOCIAUX**



Le shopping perd du  
terrain face au e-commerce

PAGE 15



# Conseil de la nation Clôture d'une session parlementaire à fort impact

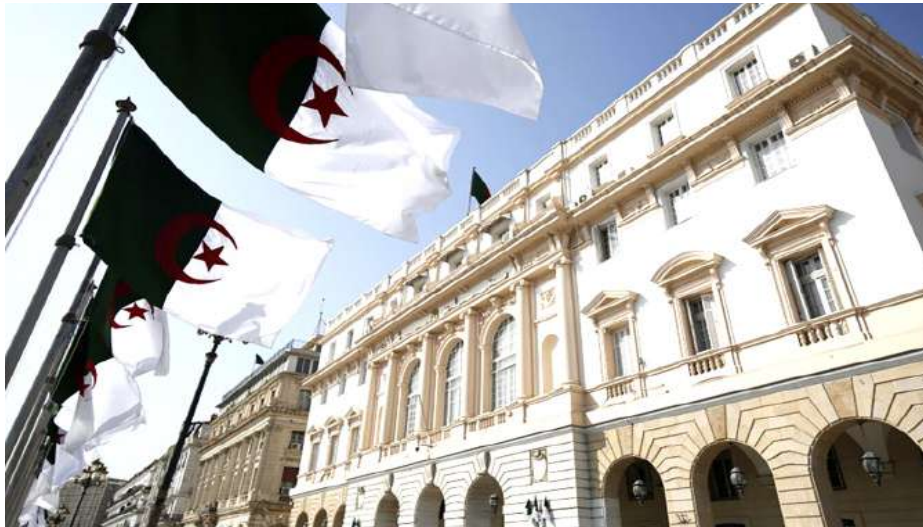
*Portée par d'importantes réformes et une diplomatie parlementaire active, la session ordinaire du Conseil de la nation s'achève sur un bilan jugé particulièrement dense.*

**L**e Conseil de la nation clôture aujourd'hui sa session ordinaire sur un bilan marqué par une activité soutenue, aussi bien sur les plans législatif que diplomatique. 13 textes de loi ont été adoptés, 17 missions d'information parlementaires ont été effectuées dans 23 wilayas et l'Algérie a décroché la présidence du Parlement panafricain. Autant d'éléments qui illustrent l'ampleur des travaux menés au cours de cette session.

L'un des temps forts de cette session a été l'adoption, à l'unanimité, des dispositions ayant fait l'objet de divergences dans le projet de loi portant criminalisation du colonialisme français en Algérie. Ce texte, présenté comme une réponse à une revendication nationale, revêt une portée à la fois historique et souveraine. Il ambitionne également de soutenir les démarches internationales visant à défendre les droits des peuples ayant subi la colonisation et promouvoir la reconnaissance des crimes coloniaux.

## DES RÉFORMES LÉGISLATIVES DANS PLUSIEURS SECTEURS

La session a également été marquée par l'adoption de la loi organique relative aux partis politiques. Ce texte ouvre une nouvelle étape dans l'organisation de la vie politique en renforçant les règles de transparence, la gouvernance des formations politiques et les mécanismes de lutte contre la corruption, dans le but de consolider le fonctionnement démocratique. Les deux chambres du Parlement ont, par ailleurs, adopté une révision technique de la Constitution. Les amendements portent principalement sur l'élargissement et la clarification des pré-



rogatives de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), appelée à jouer un rôle accru dans l'organisation et le contrôle des différents scrutins. Le nouveau code électoral figure également parmi les principaux textes approuvés au cours de cette session. Après les modifications introduites notamment aux articles 1 et 200, cette réforme vise à renforcer les garanties de transparence, à améliorer le cadre juridique des élections et à lutter contre les pratiques de fraude électorale. Au total, 13 textes législatifs ont été débattus et adoptés. Ils concernent plusieurs secteurs stratégiques, notamment la justice, l'économie, la numérisation, l'organisation territoriale, la nationalité, la circulation routière, les partis politiques et le système électoral. Ces réformes s'inscrivent dans la poursuite de l'actualisation de l'arsenal juridique national et de la modernisation des institutions.

## DES ACTIVITÉS DE TERRAIN

Au-delà de sa mission législative, le Conseil de la nation a poursuivi ses activités de contrôle et d'évaluation à travers plusieurs missions d'information. 17 missions ont été organisées dans 23 wilayas afin d'évaluer la mise en œuvre des politiques publiques et de recueillir les préoccupations des acteurs locaux.

Parmi les déplacements les plus significatifs, figure celui de la commission de l'équipement et du développement local dans les wilayas d'El Bayadh et de Naâma. Les parlementaires y ont examiné l'état d'avancement des projets liés aux infrastructures, au logement, aux transports et à l'aménagement urbain, tout en évaluant leur contribution au développement économique et social des deux régions.

Ces missions d'information constituent

un outil permettant aux commissions permanentes de suivre la réalisation des programmes publics et d'établir des recommandations destinées à améliorer leur efficacité.

## UNE DIMENSION DIPLOMATIQUE RENFORCÉE

La session a également été marquée par une activité diplomatique soutenue. Le Conseil de la nation a notamment accueilli le président de la République d'Angola, une visite qui traduit le rôle grandissant de la diplomatie parlementaire dans le renforcement des relations bilatérales et l'accompagnement de la politique étrangère de l'Algérie.

L'un des principaux succès enregistrés durant cette session demeure, toutefois, l'élection de l'Algérie à la présidence du Parlement panafricain. Le membre du Conseil de la nation, Fateh Boutbig, a été porté à la tête de cette institution continentale, une élection qui conforte la présence de l'Algérie au sein des instances parlementaires africaines et témoigne de la confiance accordée à sa diplomatie parlementaire.

À l'issue de cette session ordinaire, le Conseil de la nation dresse ainsi le bilan d'une période marquée par une importante production législative, une intensification de ses missions de contrôle sur le terrain et un renforcement de son rayonnement diplomatique, illustrant la volonté de l'institution de contribuer à la consolidation de l'État de droit, à la modernisation du cadre juridique national et au renforcement de la présence de l'Algérie sur la scène parlementaire régionale et continentale.

A. M.

## ŒUVRES ARTISTIQUES DANS LES ESPACES PUBLICS

# Un nouveau cadre réglementaire

Le gouvernement a fixé un nouveau cadre juridique régissant la réalisation et l'entretien des œuvres artistiques dans les espaces publics à travers le décret présidentiel n°26-247 du 29 juin 2026, publié au Journal officiel n°49. Ce texte précise les conditions de création, les procédures d'autorisation ainsi que les responsabilités des différents intervenants afin de préserver le patrimoine, les symboles nationaux et l'esthétique des espaces publics.

## LES ŒUVRES CONCERNÉES

Le décret définit les différentes catégories d'œuvres artistiques visées, notamment les stèles commémoratives, les fresques murales, les œuvres d'envergure nationale, régionale ou à caractère spécifique, ainsi que celles destinées à commémorer des personnalités, des événements historiques, révolutionnaires ou artistiques, ou encore à embellir les espaces publics. Les dispositions ne s'appliquent pas aux œuvres relevant du ministère de la Défense nationale.

## UNE AUTORISATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Toute réalisation d'une œuvre artistique est désormais soumise à une autorisation préalable délivrée, selon les cas, par le ministre de l'Intérieur, le ministre des Affaires étrangères ou le wali territorialement compétent, après avis de la commission concernée. Les personnes physiques et morales algériennes, ainsi que les per-



sonnes étrangères autorisées, peuvent réaliser ces œuvres, à condition de respecter les constantes de la nation, les symboles de l'État, les valeurs historiques, l'ordre public ainsi que les normes techniques, artistiques et esthétiques en vigueur.

Les œuvres liées aux symboles de la résistance populaire, du mouvement national ou de la guerre de Libération nécessitent l'accord préalable des autorités compétentes du secteur des moudjahidine. Celles portant sur des personnalités, des événements historiques ou le patrimoine culturel sont soumises à l'accord du ministère de la Culture et des Arts ou des directions de wilaya concernées. Les projets réalisés à l'étranger suivent des procédures spécifiques impliquant le ministère des Affaires étrangères.

Le décret crée une commission nationale des œuvres artistiques auprès du ministère de l'Intérieur et une commission de wilaya auprès de chaque wali. La première examine les œuvres d'envergure nationale, régionale ou à caractère spécifique, celles réalisées à l'étranger sur le domaine de l'État, les œuvres commémorant des personnalités étrangères ainsi que les projets réalisés par des personnes étrangères. Les autres dossiers sont instruits par les commissions de wilaya, chargées également de suivre les réalisations sur le terrain et leur entretien.

## DOSSIER, DÉLAIS ET RECOURS

La demande d'autorisation doit comporter un dossier complet comprenant notamment les pièces d'identification, les accords préalables requis, la carte d'artis-

te, un document attestant du respect des droits de propriété intellectuelle ainsi qu'un dossier technique précisant la source de financement, le lieu d'implantation, l'objet de l'œuvre, le message véhiculé, une maquette ou un prototype et le délai de réalisation.

L'autorité compétente dispose de dix jours pour délivrer l'autorisation ou notifier un refus motivé. Le demandeur peut introduire un recours dans un délai de dix jours, puis saisir la justice si nécessaire. Le décret prévoit également une plateforme électronique permettant le dépôt des dossiers et des recours.

L'entretien des œuvres incombe en principe au titulaire de l'autorisation, sauf dans les cas prévus par le décret où cette mission revient à la commune, au ministère de la Culture et des Arts ou au ministère des Affaires étrangères. Le transfert, la modification, l'enlèvement d'une œuvre ou la prolongation des délais de réalisation sont soumis à une nouvelle autorisation. Les autorités peuvent ordonner la modification, l'enlèvement ou la démolition des œuvres réalisées en violation de la réglementation, ainsi que la suspension des travaux entrepris sans autorisation. Les propriétaires des œuvres réalisées avant la publication du décret disposent d'un délai d'une année pour régulariser leur situation, tandis que chaque wali est chargé d'identifier les sites destinés à accueillir les futures œuvres artistiques dans sa wilaya.

R. N.



# Le président Tebboune à Berlin L'heure du grand rapprochement algéro-allemand

*Cette visite ouvre la voie à un partenariat stratégique axé sur l'investissement productif, la transition énergétique, l'innovation technologique et la diversification économique.*

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a entamé, hier, une visite officielle de deux jours en Allemagne, à l'invitation de son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier. Cette visite vise à renforcer les relations bilatérales et à élargir les domaines de coopération entre les deux pays. Elle intervient dans le cadre du renforcement des liens d'amitié historiques et de partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne, tout en consacrant la volonté commune des deux dirigeants d'insuffler un nouvel élan aux relations de coopération bilatérale et de les étendre à de nouveaux horizons. Au cours de cette visite, le président Tebboune aura des entretiens avec son homologue allemand ainsi qu'avec le chancelier fédéral, Friedrich Merz. Les discussions porteront sur le renforcement des liens historiques entre l'Algérie et l'Allemagne et l'examen des moyens de promouvoir la coopération bilatérale dans les différents domaines d'intérêt commun, notamment à travers la relance des mécanismes de coopération existants et leur évolution vers des perspectives stratégiques plus larges. Cette visite sera également marquée par une rencontre du chef de l'État avec les membres de la communauté nationale établie en Allemagne afin d'écouter leurs préoccupations et de prendre connaissance de leurs aspirations.

## UN FORUM ÉCONOMIQUE POUR CONCRÉTISER LE PARTENARIAT

Un forum économique algéro-allemand se tiendra en marge de la visite, en présence de hauts responsables et avec la participation d'hommes d'affaires et d'investisseurs des deux pays.



Les travaux de cette rencontre devraient être couronnés par l'annonce d'un partenariat stratégique entre les deux pays et la signature de plus de trente accords dans plusieurs domaines, notamment les hydrocarbures, les énergies renouvelables, la transition énergétique, l'industrie pharmaceutique, l'industrie manufacturière et les technologies de pointe.

## LES SECTEURS PRIORITAIRES

Cette première visite d'un chef d'État algérien en Allemagne marque une étape importante dans le renforcement des relations économiques entre les deux pays. Elle s'inscrit dans la volonté de l'Algérie de diversifier ses partenariats, d'attirer des investissements productifs et de développer des secteurs porteurs au-delà des hydrocarbures. Avec son poids économique et industriel, l'Allemagne représente un partenaire straté-

gique susceptible d'accompagner l'Algérie dans ses projets de développement et de modernisation. Cette rencontre dépasse donc le cadre protocolaire et revêt une dimension économique et stratégique majeure, compte tenu des enjeux auxquels sont confrontés les deux pays. L'Algérie ambitionne d'attirer des investissements de qualité, de bénéficier du transfert de technologies et de renforcer ses capacités industrielles, tandis que l'Allemagne recherche des partenaires fiables dans les domaines de l'énergie, de l'industrie et des chaînes d'approvisionnement. Les discussions entre les deux parties devraient porter sur des dossiers prioritaires, notamment le partenariat industriel dans les secteurs mécanique, automobile et des équipements, afin de renforcer l'intégration locale et de tirer profit de l'expertise allemande. La coopération devrait égale-

ment s'étendre aux énergies renouvelables et à l'hydrogène vert, domaines dans lesquels l'Algérie dispose d'un fort potentiel pour contribuer à l'approvisionnement énergétique propre de l'Europe.

## RENFORCER LA COOPÉRATION INDUSTRIELLE

Il sera également question du renforcement des investissements directs allemands en Algérie, au regard des facilités accordées dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement, de la simplification des procédures administratives et de la création du guichet unique destiné aux investisseurs. Toutefois, cette coopération ne devrait pas se limiter aux investissements. Elle devra également englober la formation professionnelle, le transfert de savoir-faire, la transformation numérique, ainsi que le développement des PME/PMI et des start-up, qui constituent des leviers essentiels de croissance, de création d'emplois et de diversification économique. L'expérience allemande en matière d'accompagnement, de financement et d'intégration des PME dans les chaînes de valeur internationales pourrait apporter une contribution significative au développement de l'économie nationale. En somme, la réussite de cette nouvelle étape de coopération dépendra de la capacité des deux pays à traduire les engagements annoncés en projets d'investissement concrets et en accords opérationnels. L'objectif est de transformer une coopération commerciale classique en un véritable partenariat économique stratégique, fondé sur l'investissement, l'innovation et la création de valeur. **Smail ROUHA**

## COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE Pour un partenariat stratégique d'avenir

Les relations entre l'Algérie et la République fédérale d'Allemagne connaissent une dynamique soutenue, portée par une confiance mutuelle, un dialogue politique régulier et une volonté partagée de bâtir un partenariat bilatéral multidimensionnel. Cette ambition est portée par les présidents Abdelmadjid Tebboune et Frank-Walter Steinmeier, qui œuvrent à l'élargissement de la coopération entre les deux pays dans des domaines répondant aux intérêts communs des deux nations et aux aspirations de leurs peuples. C'est dans cette perspective que s'inscrit la visite officielle du président Abdelmadjid Tebboune en Allemagne, qui constitue une nouvelle étape dans la consolidation des relations algéro-allemandes. Cette échéance traduit la volonté des deux pays d'approfondir leur coopération dans des secteurs à fort potentiel et de renforcer les mécanismes existants de partenariat. Elle offre également l'occasion d'explorer de nouvelles opportunités d'échanges et d'ouvrir la voie à de futurs accords dans des domaines stratégiques. La visite sera également marquée par des échanges de haut niveau sur les questions régionales et internationales, dans un contexte de rapprochement des positions des deux pays et de reconnaissance du rôle de l'Algérie dans la promotion de la paix, de la stabilité et du développement.

## DES CONSULTATIONS CONTINUES

Fondée sur un dialogue institutionnel régulier, la coopération algéro-allemande s'est progressivement consolidée grâce à des



consultations continues entre les responsables des deux pays. Dans ce cadre, le président Abdelmadjid Tebboune avait réaffirmé, dans un message adressé à son homologue allemand à l'occasion de sa réélection à la présidence de la République fédérale d'Allemagne en février 2022, son engagement à poursuivre la coordination et la concertation au service des intérêts des deux peuples. Il avait également exprimé sa volonté de renforcer les relations bilatérales dans toutes leurs dimensions. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, le président Tebboune avait souligné l'intérêt qu'il porte à l'expérience allemande, estimant que «l'Allemagne représente pour nous un modèle à plus d'un titre». Il avait également mis en avant la qualité des relations politiques entre Alger et Berlin, fondées sur le respect mutuel et une convergence sur plusieurs questions inter-

nationales. De son côté, le président Frank-Walter Steinmeier avait exprimé, à l'occasion de la réélection du président Tebboune pour un second mandat en septembre 2024, la volonté de l'Allemagne de poursuivre le développement des relations bilatérales, notamment dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert.

## INTÉRÊT ALLEMAND POUR LE MARCHÉ ALGÉRIEN

La coopération algéro-allemande s'est notamment illustrée ces dernières années par l'émergence de projets structurants dans le domaine énergétique. Parmi les initiatives majeures, figure le projet South2 Corridor, destiné à faciliter l'acheminement de l'hydrogène produit en Algérie vers l'Europe, notamment vers l'Allemagne, à travers la Tunisie, l'Italie et l'Autriche. Ce projet s'inscrit dans une vision commune

visant à accompagner la transition énergétique, développer les énergies propres et renforcer la sécurité énergétique européenne. Au-delà du secteur énergétique, la coopération économique connaît également un développement significatif. Plusieurs entreprises allemandes ont manifesté leur intérêt pour le marché algérien, tandis que plus de 50 entreprises allemandes sont déjà implantées en Algérie dans différents secteurs d'activité. Cette dynamique intervient dans le contexte des réformes engagées par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires, renforcer l'attractivité économique du pays et encourager les investissements productifs.

## LE PARTENARIAT INSTITUTIONNEL AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT

Dans cette perspective, un programme de jumelage institutionnel a été lancé entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et le ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie. Cette initiative vise à favoriser le partage d'expertise, à renforcer les capacités institutionnelles et à promouvoir l'attraction d'investissements de qualité contribuant au développement économique national. À travers cette nouvelle étape, l'Algérie et l'Allemagne réaffirment leur ambition commune de construire un partenariat stratégique durable, fondé sur la confiance, l'innovation et des intérêts mutuellement bénéfiques. Portée par une vision à long terme, cette coopération ouvre des perspectives prometteuses dans des secteurs essentiels, notamment l'énergie, l'industrie, l'investissement et le développement durable. **S. R.**

STÉPHANE ROMATET S'EXPRIME

# Relance des échanges économiques, l'usine Renault et les visas

*L'ambassadeur de France en Algérie livre la feuille de route française pour reconstruire la confiance avec Alger.*

**R**elations bilatérales, visas, usine Renault d'Oran, coopération sécuritaire et reprise des échanges économiques : dans un entretien accordé à TSA, l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, détaille les priorités de sa mission tout en plaidant pour une nouvelle étape fondée sur le dialogue et la confiance entre les deux pays.

De retour à Alger après une absence de plus d'un an, Stéphane Romatet affirme avoir pour mission de

«remettre sur les rails» une relation franco-algérienne profondément fragilisée par une crise diplomatique qui a duré près de deux ans.

Nommé à la demande du président français, l'ambassadeur explique vouloir «réengager avec l'Algérie une relation basée sur la confiance» et mettre fin à une période de tensions qui, selon lui, a eu des conséquences directes sur les populations des deux pays.

«Nos deux pays ont des liens tellement forts que la poursuite de cette crise crée des conséquences, notamment pour les populations, et devait absolument prendre fin», a-t-il déclaré.

Sans revenir en détail sur les causes de la crise, Stéphane Romatet assure que sa feuille de route repose sur la reprise du dialogue autour de plusieurs dossiers sensibles : migration, coopération sécuritaire, justice et lutte contre les réseaux de trafic de

drogue.

Parmi les dossiers prioritaires figure le rétablissement du fonctionnement normal des services consulaires français en Algérie. L'ambassadeur indique que des discussions sont en cours avec les autorités algériennes pour permettre le retour de «l'ensemble du personnel consulaire» dès cet été. Une mesure qui doit notamment faciliter la reprise du traitement des demandes de visas, fortement perturbé durant la période de crise.

## RENAULT : VERS UNE REPRISE DE L'ACTIVITÉ À ORAN ?

L'annonce la plus concrète concerne l'avenir de l'usine Renault d'Oran, quasiment à l'arrêt depuis plusieurs années. Stéphane Romatet confirme l'existence de discussions entre le constructeur français et les autorités algériennes en vue d'une réouverture du site.

«Il y a un projet de Renault de rouvrir son usine d'Oran et des discussions sont en cours avec les autorités algériennes, notamment avec le ministère de l'Industrie», a-t-il indiqué.

Selon lui, la demande pour les marques françaises reste importante sur le marché algérien. Il cite également la présence de Stellantis, propriétaire notamment de Peugeot et de Fiat, estimant que «l'Algérie est un marché important pour les constructeurs automobiles français».



## LES BIENS MAL ACQUIS : UN DOSSIER JUDICIAIRE SENSIBLE

La question des biens mal acquis détenus en France par des ressortissants algériens fait partie des dossiers sensibles entre Paris et Alger. Selon l'ambassadeur Stéphane Romatet, les coopérations judiciaires, suspendues pendant la crise diplomatique, doivent reprendre, notamment sur ces affaires où Alger attend des résultats.

Sur les visas Schengen, la France souhaite revenir progressivement au niveau d'avant la crise, avec environ 250 000 visas

délivrés chaque année aux Algériens auparavant. Paris estime que la baisse des délivrances a affecté les échanges familiaux, économiques et universitaires.

La reprise de la coopération sécuritaire est également une priorité, notamment dans la lutte contre le narcotrafic, qui nécessite une coordination étroite entre les services français et algériens.

## LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES À RECONSTRUIRE

Au volet économique, Stéphane Romatet reconnaît que la crise politique a eu des répercussions

importantes sur les relations commerciales. Néanmoins, il souligne les signes de reprise à travers les nouveaux contacts entre entreprises et institutions économiques, dont les échanges avec le CREA et la participation française à la Foire internationale d'Alger.

Sur sa lancée, le diplomate annonce la visite de Kamel Moula, président du CREA, à Paris en automne prochain, qui sera suivie de celle du Medef, probablement en novembre, à la tête d'une plus importante délégation d'entreprises françaises pour montrer le potentiel que représente le marché algérien. Dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, une délégation de santé va prochainement venir en Algérie, ajoute-t-il. En somme, plusieurs secteurs sont identifiés comme prioritaires : transport maritime, industrie pharmaceutique, agroalimentaire, finance, innovation et économie numérique.

Stéphane Romatet insiste particulièrement sur les opportunités offertes par les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle et les start-up, estimant que de nouvelles coopérations peuvent se construire entre les écosystèmes économiques français et algérien.

Après une longue période de tensions, Paris et Alger semblent ainsi vouloir engager une phase de réchauffement progressif, avec l'objectif affiché de restaurer un partenariat stratégique fondé sur des intérêts communs.

H.A.

## IMPACT DES INVESTISSEMENTS ITALIENS EN ALGÉRIE Ce que révèle la Fondation Machiavelli

La Fondation Machiavelli a publié, dans sa dernière étude en date, un long dossier consacré à l'Algérie. Celui-ci analyse l'évolution des investissements italiens dans notre pays depuis 2019 ainsi que leur contribution au développement économique.

L'étude souligne que la nouvelle architecture de coopération portée par le plan Mattei constitue aujourd'hui un levier important pour renforcer l'attractivité de l'Algérie auprès des investisseurs étrangers et soutenir une stratégie de développement orientée vers des marchés à fort potentiel.

L'Italie met en avant l'indicateur de «valeur ajoutée locale» afin de redéfinir sa présence géopolitique en Méditerranée. Ce modèle, fondé sur une «diplomatie énergétique et sécuritaire» dans le cadre d'un partenariat horizontal, évolue progressivement.

Selon ce dossier, cette approche répond aux besoins de diversification économique

de l'Algérie en privilégiant le développement des compétences locales, la création d'emplois durables et la consolidation d'un savoir-faire agricole et technique national.

Sur le plan opérationnel, les investissements s'inscrivent dans une perspective de long terme. Les emplois créés ne répondent plus uniquement aux besoins liés aux chantiers, mais contribuent à l'émergence d'un véritable marché du travail technique permanent. L'approche italienne vise notamment à réduire la dépendance de l'Algérie vis-à-vis de l'extérieur grâce à la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement intégrée, de «la graine à l'assiette», reposant sur une main-d'œuvre locale spécialement formée. Le transfert de compétences repose sur la formation managériale, l'agronomie de précision et l'accompagnement des cadres locaux.

Le modèle de partenariat retenu s'appuie sur des coentreprises à risques partagés, soutenues par les organismes italiens

de garantie Sace et Simest, favorisant ainsi un partage des investissements et des responsabilités. Les calendriers de mise en œuvre illustrent cette stratégie de long terme. L'Italie poursuit notamment le développement de l'agriculture biologique, avec un objectif de 36 000 hectares à l'horizon 2028. En matière d'infrastructures, le modèle présenté par la Fondation Machiavelli privilégie également la continuité des emplois. Les 1 600 postes recensés sur le site de Timimoune constituent une classe de gestionnaires agricoles formés pour assurer l'exploitation des installations pendant une période de dix ans.

Les données relatives à l'emploi traduisent ainsi la création d'un marché du travail technique durable plutôt qu'une simple mobilisation de main-d'œuvre durant la phase de construction.

L'architecture du plan Mattei en Algérie repose sur une chaîne d'approvisionnement sélective composée d'environ 200

entreprises italiennes. La répartition sectorielle met en évidence une priorité accordée à l'industrie agroalimentaire et à la sécurité énergétique, qui concentrent plus de 70% des efforts italiens, avec une attention particulière portée à la décarbonation et au développement de l'hydrogène vert.

En définitive, l'approche italienne privilégie moins le volume des investissements que leur qualité, en misant sur le transfert de technologies, la formation sur mesure des cadres locaux et le développement de compétences durables, souligne le dossier.

Cette étude, destinée principalement aux opérateurs italiens, a le mérite de confirmer la pertinence du choix de l'Algérie de diversifier ses partenariats et de multiplier les opportunités pour une économie productive, capable de créer des emplois et de la richesse, aussi bien par le renforcement du marché intérieur que par une meilleure capacité d'exportation.

R.N.

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

**DIRECTEUR DE REDACTION**  
SAID MEKLA

**REDACTRICE EN CHEF**  
ASSIA MEKHENNEF

**Rédaction/Administration**

MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz  
**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger  
**Tirage** : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

**Agence ANEP** 01, avenue  
pasteur- Alger

**Tél** : 020.05.20.91/020.05.10.42  
**Fax** : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

**E-mail**: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz



RÉTABLISSEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ APRÈS UNE COUPURE DANS PLUSIEURS WILAYAS

L'Etat répond présent

*Le rétablissement, engagé dans la nuit, s'est achevé vers 4h du matin, hier mercredi.*

L'alimentation en électricité a été entièrement rétablie dans les wilayas touchées par le black-out massif survenu dans la nuit du 14 au 15 juillet 2026. Le réseau national a subi une coupure d'une ampleur exceptionnelle en raison d'une panne technique majeure sur une installation électrique clé à Sidi Okba, dans la wilaya de Biskra. 16 wilayas du Centre et de l'Est ont été plongées dans le noir, notamment Alger, Bouira, Constantine, Tizi-Ouzou, Ghardaïa, Jijel et Biskra. Face à la gravité de la situation, le Premier ministre Sifi Ghrieb, accompagné du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, et du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la présidence de la République, Kamal Sidi Saïd, s'est rendu dans la nuit de mardi à mercredi au centre de contrôle du réseau électrique national à Alger pour superviser le processus de rétablissement de l'approvisionnement en électricité.

LA MÉTÉO EN CAUSE

Les premières explications fournies par le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables ont fait état de la combinaison d'une canicule extrême et d'un taux d'humidité très élevé ayant provoqué une grave panne technique sur une infrastruc-

ture électrique majeure située à Sidi Okba. Cet incident a déstabilisé le réseau national, impactant directement une grande partie des wilayas de l'Est algérien. Concernant les coupures signalées dans le reste du pays, notamment le Centre, le ministère a précisé qu'elles ne sont pas liées à l'incident de Sidi Okba, mais résultent de surcharges locales provoquées par les fortes chaleurs.

RECORD DE CONSOMMATION

L'Algérie fait face, ces derniers jours, à une vague de chaleur exceptionnelle avec des températures pouvant atteindre 49° C dans certaines régions du Grand-Sud. Cette canicule est aggravée par les incendies qui ravagent les forêts du nord du pays. Il est bien établi que la canicule fait exploser la demande (climatisation) au moment même où elle dégrade les performances des installations, des lignes et des centrales. La consommation électrique s'est envolée ces derniers jours avec un pic historique de 21 378 mégawatts. C'est ce cocktail chaleur extrême, humidité et demande record qui semble avoir eu raison de l'installation de Sidi Okba, alors que le pays combat aussi plusieurs feux de forêt.

RÉTABLISSEMENT EN QUELQUES HEURES

Le rétablissement, engagé dans la nuit, s'est achevé vers quatre heures du matin de mercredi, le ministre de l'Energie Mourad Adjal annonçant la remise en service «totale» de l'installation de Sidi Okba et le retour du courant dans les 16 wilayas touchées. A l'issue du rétablissement de l'alimentation en électricité, le Premier ministre, au nom du président de la République, a exprimé



ses remerciements aux dirigeants du ministère de l'Energie ainsi qu'au personnel et aux agents de Sonelgaz qui ont pu, en un temps record, réparer la panne technique exceptionnelle qui a provoqué la coupure de courant dans plusieurs wilayas du pays. «Nos équipes de Sonelgaz ont effectué l'opération en quelques heures... Certains pays ont mis 48 heures pour réparer la même panne», a-t-il souligné. Le Premier ministre a souligné que la disponibilité, le professionnalisme et la capacité des compétences nationales à faire face à cette situation d'urgence témoignent du niveau avancé atteint par le système national de

production, de transport et de distribution de l'énergie électrique, et reflètent également l'engagement des cadres et des agents à accomplir leurs missions, au service de l'intérêt général et de la continuité du service public. Pour sa part, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a salué les investissements de l'État dans le secteur de l'énergie, qui ont permis aujourd'hui de maîtriser ce dysfonctionnement technique complexe en un «court laps de temps». Grâce à ces investissements, l'Algérie dispose désormais d'un centre mondial de gestion du système électrique. S. Smati

GUICHETS UNIQUES

Extension de la délégation de pouvoir aux secteurs des impôts et de l'énergie

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé, hier, dans un communiqué, la publication de nouveaux arrêtés ministériels portant délégation de pouvoir aux représentants de l'administration fiscale et aux représentants de l'administration chargée de l'énergie au niveau des guichets uniques relevant de l'Agence, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de ce mécanisme visant à simplifier les procédures administratives et à accélérer la concrétisation des projets d'investissement. L'Agence a précisé que ces arrêtés, publiés au Journal offi-

ciel no 49, s'inscrivent dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 22 du décret exécutif no 26-153 du 14 avril 2026 portant réorganisation de l'AAPI. En vertu de l'arrêté du ministère des Finances, le responsable du service représentant l'administration fiscale au niveau des guichets uniques est habilité à signer et à délivrer les documents, autorisations et agréments nécessaires à la réalisation des projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence, le responsable du recouvrement est également autorisé à percevoir les droits et taxes dus au titre de ces projets. Par

ailleurs, l'arrêté du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables confère aux représentants de l'administration chargée de l'énergie au niveau des guichets uniques le pouvoir d'émettre les avis nécessaires à la délivrance des contrats et des documents relatifs aux projets d'investissement enregistrés auprès de l'AAPI. Cette mesure fait suite à la première série d'arrêtés de délégation de pouvoirs, déjà publiée, qui concernait les représentants des secteurs de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, ainsi que du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, lesquels ont été habilités à

délivrer les permis de construire, les certificats de conformité, les permis de travail et les autorisations liées à l'emploi dans le cadre des projets d'investissement. Ces dispositions visent à élargir les prérogatives des représentants des administrations publiques au sein des guichets uniques, afin de permettre le traitement direct des procédures administratives à leur niveau, de réduire les délais de traitement des dossiers, de faciliter le parcours administratif des investisseurs et d'accélérer la concrétisation des projets d'investissement. APS

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Une nouvelle station à Skikda

Le président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, a donné, mardi, dans la zone de Larbi Ben M'hidi (commune de Skikda), le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer d'une capacité de production de 140.000 m³/jour. Daoudi était accompagné du PDG de la Société algérienne de dessalement de l'eau (EADE), Lahcene Bada, du directeur général de l'Entreprise nationale de canalisations (ENAC), Abdelhakim Chehili, du wali de Skikda, Saïd Akhrouf, et de cadres du groupe Sonatrach et de la wilaya de Skikda. Mouloud Hachelaf, assistant du PDG de l'EADE, a souligné, en marge du lancement des travaux de réalisation de la station, que ce projet stratégique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme

national visant à renforcer la sécurité hydrique et à garantir un approvisionnement durable en eau au profit des citoyens et des installations industrielles. Hachelaf a précisé que le délai de réalisation de cette station, d'une capacité de production de 140.000 m³/jour, et qui couvre une superficie d'environ 4 ha, «sera de 36 mois au maximum, moyennant un investissement public de plus de 100 millions de dollars». Il a également ajouté que les eaux produites par la station, dès son entrée en exploitation, seront dirigées, à raison de 80.000 m³/jour, vers le complexe industriel (50.000 m³ pour répondre aux besoins de Sonatrach dans la zone industrielle et 30.000 m³ à ceux d'Asmidal), garantissant ainsi la couverture des besoins des installations stratégiques dans

la zone industrielle, la continuité de l'activité industrielle et le renforcement des capacités de production nationales. Hachelaf a également fait savoir que le volume d'eau dessalée restant (60.000 m³/jour) servira au renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) de quelque 600.000 habitants des communes de la wilaya de Skikda, contribuant ainsi à améliorer l'AEP et la qualité du service public de l'eau au bénéfice des citoyens. Selon les explications fournies sur place, cette station fonctionnera selon la technique de «l'osmose inverse» (procédé de purification de l'eau permettant d'éliminer une grande partie des sels, minéraux, bactéries, virus et autres impuretés dissoutes), l'une des technologies de dessalement les plus avancées au monde produisant de l'eau de

haute qualité, conforme aux normes techniques et environnementales internationales. L'on a ajouté, lors des mêmes explications, que «l'importance de ce projet ne se mesure pas seulement à l'aune de la taille et de la capacité de production, mais aussi par ses dimensions stratégiques, économiques et de développement». La station, a-t-on encore souligné, s'inscrit dans le cadre du «programme national ambitieux visant à renforcer la sécurité hydrique à travers la production d'eau non conventionnelle, tout en préservant les ressources en eau souterraine pour les générations futures et en fournissant un soutien direct à l'activité industrielle nationale, ainsi qu'en renforçant l'attractivité de la région en matière d'investissement et le développement».

# NOUVELLE ARCHITECTURE FINANCIÈRE L'Algérie a rendez-vous avec la confiance africaine

*Avant de bâtir des usines, des ports ou des corridors logistiques, l'Afrique doit construire un actif plus précieux encore. La confiance.*

Par S. MÉHALLA

**C'**est le message qui s'est imposé à Nairobi lors de la 26<sup>e</sup> Assemblée générale d'Atidi. Derrière les performances financières record de l'institution, se dessine une ambition bien plus vaste. Celle de bâtir une architecture financière africaine capable de financer le développement du continent avec ses propres instruments.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2025, Atidi a porté son exposition à 9,2 milliards de dollars, dégagé un bénéfice de 71,4 millions de dollars, franchi pour la première fois le seuil du milliard de dollars d'actifs avec 1,06 milliard et renforcé ses fonds propres à 883 millions de dollars. Depuis sa création, elle affirme avoir facilité plus de 93 milliards de dollars d'échanges commerciaux et d'investissements sur le continent grâce à ses garanties contre les risques politiques et commerciaux.

Ces résultats alimentent une

conviction de plus en plus partagée. Le problème de l'Afrique n'est pas l'absence de capitaux. Il réside dans le coût du risque. Tant que les investisseurs continueront de considérer le continent comme une zone à haut risque, le financement restera plus cher qu'ailleurs. C'est précisément pour corriger cette perception qu'est née la Nouvelle architecture financière africaine pour le développement, soutenue par le président kenyan, William Ruto, et le président de la Banque africaine de développement, Sidi Ould Tah. Son objectif est de mobiliser davantage d'épargne africaine, renforcer les mécanismes de garantie et réduire le coût du capital.

## DANS CETTE DYNAMIQUE, L'ALGÉRIE DISPOSE D'UNE VÉRITABLE CARTE À JOUER.

Depuis plusieurs années, Alger cherche à redéployer sa politique économique vers l'Afrique. L'ouverture de banques algériennes dans plusieurs pays africains, le développement des



infrastructures frontalières, la mise en service progressive de la route transsaharienne, les projets d'interconnexion énergétique et l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine traduisent une volonté de construire un véritable écosystème

économique et financier africain. Mais cet écosystème ne pourra pleinement fonctionner sans des institutions capables de transformer le risque en confiance. C'est précisément la mission d'organismes comme Atidi. Pour les entreprises algériennes sou-

haitant investir ou exporter vers l'Afrique, l'assurance contre les risques politiques et commerciaux devient un levier aussi stratégique que le financement bancaire lui-même.

Au fond, la véritable bataille ne se joue plus seulement sur les infrastructures ou les ressources naturelles. Elle se joue sur la capacité des institutions africaines à rassurer les marchés, attirer les investisseurs et retenir les milliers de milliards de dollars d'épargne africaine qui continuent de financer d'autres économies.

L'Algérie, qui ambitionne de devenir un hub économique reliant la Méditerranée, le Sahel et l'Afrique subsaharienne, aurait tout intérêt à inscrire cette nouvelle architecture financière parmi ses priorités stratégiques. La compétitivité d'un pays ne dépendra plus uniquement de ce qu'il produit, mais aussi de la confiance qu'il sera capable d'inspirer aux investisseurs africains et internationaux.

S. M.

## AYRADE FAIT SON ENTRÉE À LA BOURSE D'ALGER L'essor des entreprises technologiques

La Bourse d'Alger poursuit sa transformation. La place financière nationale a accueilli, hier, les actions d'Ayrate, entreprise spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'ingénierie logicielle et le développement de solutions numériques. Cette nouvelle cotation marque une étape supplémentaire dans la diversification du marché financier algérien et confirme l'ouverture progressive de la Bourse aux entreprises innovantes.

L'opération intervient après le succès de l'augmentation de capital d'Ayrate par appel public à l'épargne, qui a enregistré un engouement notable de la part des investisseurs. Sur les 1 250 000 actions proposées à la souscription, 1 729 993 ont été demandées, soit un taux de couverture de 138,4%. Le montant total des souscriptions s'est élevé à près de 1,38 milliard de dinars algé-

riens, avec la participation d'investisseurs issus de 53 wilayas. Pour le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youssef Bouzenada, cette introduction en Bourse a été menée à terme dans le respect des procédures réglementaires et des délais impartis. Il a relevé que le dépassement de la demande, de l'ordre de 38,4%, traduisait l'intérêt croissant des investisseurs pour les nouvelles opportunités offertes par le marché financier. De son côté, le président-directeur général d'Ayrate, Mohamed Lamine Belbachir, a considéré cette entrée en Bourse comme «l'aboutissement d'un effort collectif» associant les différents acteurs économiques et financiers. Il estime que cette cotation permettra à l'entreprise de renforcer ses capacités de développement, d'accéder à de nouvelles

sources de financement et d'encourager d'autres entreprises technologiques à franchir le pas du marché financier. Le responsable a également salué le rôle du guichet unique du marché financier, qui a contribué à simplifier les démarches administratives et à accélérer le processus d'introduction en Bourse, conformément aux réformes engagées pour moderniser la place financière nationale.

### UNE BOURSE EN PLEINE MUTATION

L'arrivée d'Ayrate, quelques jours après la cotation de Crap Expertise, confirme le regain d'activité de la Bourse d'Alger, qui cherche à élargir le nombre d'entreprises cotées et à renforcer son rôle dans le financement de l'économie.

Après des années de faible dynamisme, le marché financier algérien connaît une

nouvelle phase depuis 2024, marquée par l'introduction du Crédit populaire d'Algérie (CPA), suivie en 2025 par celle de la Banque de développement local (BDL). Ces opérations ont contribué à accroître la capitalisation boursière et à restaurer l'intérêt des investisseurs. La dynamique s'est poursuivie avec l'arrivée de PME et de start-up, dont Moustachir, Crap Expertise et Ayrate. Les autorités misent désormais sur la modernisation du cadre réglementaire, le développement de nouveaux instruments financiers et un meilleur accès des entreprises innovantes au marché des capitaux.

Plusieurs start-up pourraient ainsi rejoindre la Bourse d'Alger en 2026, dans l'objectif d'en faire un levier de croissance, d'innovation et de financement de l'économie de la connaissance.

I. Kherrane

## LIGNE LAGHOUAT-GHARDAÏA-EL MENIAA La BAD débloque 870 millions de dollars

Le conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé, le 13 juillet 2026 à Abidjan, un financement de 878,09 millions de dollars destiné à la deuxième phase du projet de construction de la ligne ferroviaire reliant Laghouat, Ghardaïa et El Meniaa.

Dans un communiqué publié sur son site, la BAD indique que ce financement permettra de poursuivre la réalisation de cet axe stratégique, appelé à renforcer la compétitivité du transport ferroviaire, à améliorer l'aménagement du territoire et à favoriser l'intégration régionale dans le

cadre de la future Transsaharienne ferroviaire reliant Alger à Tamanrasset.

La nouvelle enveloppe concerne principalement la réalisation du tronçon Ghardaïa-El Meniaa, long de 230 km, qui s'inscrit dans un programme global de 495 km entre Laghouat, Ghardaïa et El Meniaa. Le projet comprend également plusieurs aménagements intégrés ainsi que des actions destinées à renforcer les capacités institutionnelles. Sa mise en œuvre sera assurée par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, à travers l'Agence nationale d'études et de

suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif).

Pour la Banque africaine de développement (BAD), cette ligne ferroviaire constitue un levier de transformation économique et d'intégration régionale. «La ligne Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa contribuera à rapprocher les bassins de production des marchés, à renforcer la compétitivité logistique et à créer de nouvelles opportunités pour les populations et les entreprises», a déclaré Mike Salawou, directeur du département des infrastructures et du développement urbain du Groupe de la BAD.

Le projet vise également à désenclaver les zones agricoles et minières du Sud, à réduire les coûts et les délais de transport sur le corridor Alger-El Meniaa et à soutenir le développement de secteurs clés, dont l'agriculture, l'agro-industrie, la logistique et le BTP.

Le responsable du bureau pays de la Banque africaine de développement (BAD) en Algérie, Abdoukader Dileita, a indiqué que ce projet s'inscrit dans la stratégie de diversification économique du pays. Il permettra de renforcer les liaisons entre les populations, les zones minières et

les ports, tout en consolidant la position de l'Algérie comme carrefour entre l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe.

Le programme prévoit également des formations au profit des jeunes et des femmes dans les secteurs du ferroviaire, de la logistique, du tourisme et de l'artisanat, ainsi que des mesures de soutien à l'économie locale. Ce financement relève du Document de stratégie pays 2025-2030 de la BAD, qui fait des infrastructures un levier de croissance, de connectivité et d'intégration régionale.

R. N.



# GNL ET PÉTROLE

## L'Algérie consolide son poids énergétique en Europe

*Portée par la Turquie, la France et plusieurs partenaires européens, l'Algérie confirme son rôle de fournisseur majeur, tout en accélérant la valorisation locale de ses ressources hydrocarbures.*

Les exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont enregistré un léger recul au cours du premier semestre 2026, atteignant 4,47 millions de tonnes contre 4,78 millions de tonnes durant la même période en 2025, soit une baisse de 6,5 %, selon les données de l'Unité de recherche énergétique basée à Washington. Malgré cette contraction, l'Algérie a maintenu sa présence sur le marché européen du gaz liquéfié. L'ensemble des cargaisons exportées durant les six premiers mois de l'année a été destiné à des clients européens, avec une concentration importante sur quelques marchés clés.

### LA TURQUIE, PREMIER CLIENT DU GNL

La Turquie demeure le principal acheteur de gaz naturel liquéfié algérien, avec 1,55 million de tonnes importées au premier semestre 2026. Ce volume représente toutefois une baisse de 5,6 % par rapport aux 1,64 million de tonnes enregistrées un an plus tôt. La France arrive en deuxième position avec 1,31 million de tonnes, contre 1,34 million de tonnes au premier semestre 2025, soit un recul supérieur à 2 %. L'Italie complète le podium avec 520 000 tonnes, en baisse de 14,4 % sur un an.

À eux seuls, les cinq principaux

clients de l'Algérie ont absorbé plus de 90 % des exportations de GNL, avec un volume proche de 4 millions de tonnes.

### LE ROYAUME-UNI PROGRESSE

Parmi les principaux marchés, le Royaume-Uni fait figure d'exception avec une progression de ses importations de GNL algérien. Celles-ci sont passées d'environ 270 000 tonnes au premier semestre 2025 à 350 000 tonnes sur la même période en 2026.

À l'inverse, l'Espagne a fortement réduit ses achats, qui sont tombés à 300 000 tonnes contre 610 000 tonnes un an auparavant, soit une baisse de plus de 50 %.

Malgré une légère diminution des volumes exportés, l'Algérie conserve donc une position importante sur le marché européen du gaz liquéfié, portée principalement par ses relations commerciales avec la Turquie et la France.

### HAUSSE DE LA PRODUCTION

Sur le marché pétrolier, les exportations algériennes de brut par voie maritime ont également enregistré une baisse au premier semestre 2026. Elles se sont établies en moyenne à 388 000 barils par jour, contre 447 000 barils par jour durant la même période en 2025, soit un recul de 13,2 %.



L'Europe demeure néanmoins le principal débouché du pétrole brut algérien. La France arrive en tête des importateurs avec 62 000 barils par jour, représentant 16 % des exportations maritimes, suivie par l'Espagne (56 000 barils/jour), la Corée du Sud (46 000 barils/jour), le Royaume-Uni (45 000 barils/jour) et les Pays-Bas (38 000 barils/jour).

Ces cinq pays concentrent près de 64 % des exportations algériennes de brut, confirmant le

poids des marchés européens dans la stratégie commerciale énergétique du pays.

### DE NOUVEAUX CLIENTS

Alors que la France et l'Espagne ont réduit leurs importations de brut algérien, respectivement de 18 % et de 36,4 %, certains marchés ont enregistré une progression notable. Les importations sud-coréennes ont augmenté de 31,4 %, tandis que les Pays-Bas ont affiché la plus forte haus-

se, avec une progression supérieure à 170 %. Cette baisse des exportations de brut intervient dans un contexte particulier : la production pétrolière algérienne est en hausse. Elle a atteint en moyenne 977 000 barils par jour au premier semestre 2026, avec un pic de 987 000 barils par jour en juin, son niveau le plus élevé depuis trois ans. Le recul des volumes exportés ne s'explique donc pas par une baisse de la production, mais plutôt par une réorientation d'une partie du pétrole vers les raffineries nationales. Cette stratégie vise à accroître la valeur ajoutée grâce à la transformation locale et à l'exportation de produits raffinés.

### UNE NOUVELLE ORIENTATION

Les données du premier semestre 2026 mettent en évidence trois évolutions majeures du secteur énergétique algérien : une production pétrolière en progression, un recul des exportations de brut et une volonté accrue de valoriser localement les hydrocarbures. Si les marchés européens restent au cœur des exportations algériennes de gaz et de pétrole, l'Algérie semble également renforcer son orientation vers la transformation industrielle afin de tirer davantage de valeur de ses ressources énergétiques.

## FONCIER INDUSTRIEL

### Du nouveau pour l'investissement

Le conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a approuvé, mardi, lors de sa première réunion tenue après son installation officielle, la décision de proposer 216 assiettes foncières destinées à la réalisation de projets d'investissement, via la plateforme numérique de l'investisseur. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette première réunion du conseil d'administration dans sa nouvelle composition, présidée par Abderrezak Azzab, représentant du Premier

ministre, le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, a précisé que la rencontre avait abouti à l'approbation de la proposition de mise à disposition de 216 assiettes foncières relevant du domaine de l'État. Il a indiqué que l'ouverture des candidatures pour l'octroi de ces terrains au profit des opérateurs économiques interviendra prochainement par l'intermédiaire de la plateforme numérique de l'investisseur. Ces assiettes foncières sont réparties à travers plusieurs wilayas, notamment Alger, Ouar-

gla, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Relizane et Oran. Le directeur général a également affirmé que l'Agence prépare d'autres offres qui seront soumises à l'approbation du conseil d'administration lors de ses réunions mensuelles, soulignant que le portefeuille foncier de l'AAPI dépasse actuellement les 3 000 hectares. Dans le même contexte, Omar Rekkache a souligné le rôle du conseil d'administration de l'Agence dans la levée des obstacles, la simplification des procédures et l'amélioration de l'accès au foncier pour

les investisseurs. Cette nouvelle organisation vise à accélérer la réalisation des projets, renforcer la coordination entre les secteurs et améliorer le climat de l'investissement. Saluant la création de ce conseil par le président Abdelmadjid Tebboune, il a mis en avant son rôle dans la prise de décisions collectives et contraignantes. Composé des secrétaires généraux de quinze ministères, l'organe doit contribuer à appliquer efficacement les réformes et à réduire les contraintes bureaucratiques.

## ENERGIE NUCLÉAIRE

### Cap sur la recherche et les compétences

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, le Dr Mourad Adjal, a présidé, mardi, une réunion de la commission de coordination du secteur, consacrée au suivi et à l'examen de plusieurs dossiers liés aux activités et à la gestion du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA).

La réunion a porté sur plusieurs axes majeurs, notamment le programme de travail du deuxième trimestre 2026 du

Commissariat à l'énergie atomique, ainsi que le dossier relatif à la filière des chercheurs et aux instituts relevant du Commissariat. Des exposés détaillés ont été présentés sur les différents dossiers examinés.

La rencontre s'est tenue en présence de plusieurs cadres centraux du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, ainsi que des responsables des organismes et institutions concernés. Elle

avait pour objectif d'évaluer les performances, de suivre l'état d'avancement des projets et de veiller à la mise en œuvre des programmes établis.

À l'issue de la réunion, le ministre Mourad Adjal a donné plusieurs orientations et instructions visant à améliorer l'exécution des programmes de travail, à renforcer les mécanismes de gestion de la filière des chercheurs et à optimiser les performances des instituts

du Commissariat à l'énergie atomique.

Le ministre a souligné l'importance de valoriser les compétences nationales, de promouvoir la recherche scientifique et la formation spécialisée, ainsi que de renforcer la coordination entre les différentes structures concernées, en adéquation avec les orientations stratégiques du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables.

### GESTION DE L'EAU

#### Les Startups à la rescousse

Un accord a été conclu entre les secteurs de l'Hydraulique et de l'Économie de la connaissance pour faciliter l'implication des startups et microentreprises dans les projets liés à l'eau. Cette démarche vise à renforcer la sous-traitance, encourager l'innovation locale et intégrer des solutions numériques, notamment l'intelligence artificielle et les technologies de gestion intelligente des ressources hydriques. Déjà engagée dans cette dynamique, la SEAAAL a intégré des microentreprises dans certaines opérations et collabore avec des startups pour développer des solutions innovantes dans la numérisation, la supervision industrielle et les compteurs d'eau intelligents.



MALVERSATION

# Ali Aoun condamné à deux ans de prison ferme

*La cour d'appel d'Alger a revu à la baisse les peines prononcées dans l'affaire dite «Imetal2 », impliquant l'ancien ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, son fils, plusieurs anciens responsables d'entreprises publiques du secteur sidérurgique ainsi que des hommes d'affaires. Si certaines condamnations ont été allégées, d'autres, notamment celles visant les principaux investisseurs poursuivis, ont été confirmées.*

Redouane Hannachi

La présidente de la 10e chambre pénale de la cour d'Alger, Mme Dahmani Naïma, a rendu avant-hier son arrêt après les délibérations avec ses conseillers. Les décisions prononcées vont de la relaxe à dix années de prison ferme. Ali Aoun a ainsi été condamné à trois ans de prison, dont deux ans ferme, assortis d'une amende d'un million de dinars. Cette décision constitue un allègement par rapport au jugement rendu en première instance par le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed, qui l'avait condamné à cinq ans de prison ferme avec mandat de dépôt à l'audience. Son fils, Mehdi Aoun, a également bénéficié d'une réduction de peine. Initialement condamné à six ans de prison ferme, il écope finalement de quatre années de prison ferme, assorties d'une amende de 200 000 dinars. En revanche, la cour a confirmé les lourdes peines infligées aux principaux hommes d'affaires poursuivis dans ce dossier. L'investisseur Abdelmoula Abdenour, connu sous le surnom de « Nounou Manita », a vu sa condamnation à dix ans de prison ferme maintenue, tout comme l'investisseur Samy Bougataia, condamné à la même peine ainsi qu'à une amende d'un million de dinars. Les anciens dirigeants des entreprises publiques n'ont pas non plus échappé aux sanctions. Les ex-PDG de Fondal et de Sider El Hadjar ont chacun



été condamnés à trois ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars. Deux autres prévenus, un opérateur économique et un ancien responsable d'un club équestre, ont écopé de cinq années de prison ferme, assorties de la même amende.

## PLUSIEURS RELAXES CONFIRMÉES

La cour a, en revanche, prononcé plusieurs relaxes, notamment en faveur de Charaf-Eddine Amara, ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF) et ancien responsable du groupe Madar, d'un responsable représentant une marque automobile chinoise ainsi que de plusieurs dirigeants d'entreprises pharmaceutiques. La juridiction a également ordonné la levée du contrôle judiciaire imposé à ces derniers et la restitution de leurs passeports. Outre les peines d'emprisonnement et les amendes, chaque prévenu reconnu coupable devra verser un million de dinars au Trésor public en réparation du préjudice causé à l'État.

## DES PEINES BEAUCOUP PLUS LOURDES REQUISES

Lors de l'audience d'appel, le procu-

reur général près la cour d'Alger avait requis douze années de prison ferme, assorties d'une amende de deux millions de dinars et de la confiscation de l'ensemble des biens d'Ali Aoun. Les mêmes réquisitions avaient été formulées contre Abdelmoula Abdenour, tandis que six ans de prison ferme avaient été requis contre Mehdi Aoun, Charaf-Eddine Amara ainsi que plusieurs anciens cadres et dirigeants d'entreprises publiques. À la barre, l'ancien ministre a catégoriquement contesté les faits qui lui étaient reprochés.

## ALI AOUN AVAIT REJETÉ TOUTES LES ACCUSATIONS

« Je n'ai rien commis. Je ne connais aucun des inculpés. J'ai uniquement appliqué les directives du président de la République. Le chef de l'État m'a remis une liste de 17 noms qui entravaient le secteur pharmaceutique et m'a chargé de mettre fin aux dépassements. J'ai accompli cette mission et, en guise de reconnaissance, je me retrouve en prison », avait-il déclaré. Ali Aoun avait également affirmé ne connaître ni les autres mis en cause ni l'homme d'affaires Abdelmoula Abdenour, précisant que ce dernier avait simplement voyagé dans le même avion que lui lors

d'un déplacement en Mauritanie sans faire partie de la délégation officielle.

## UNE AFFAIRE DE CONTRATS IRRÉGULIERS

L'affaire trouve son origine dans une enquête des services de sécurité portant sur la gestion de plusieurs filiales du groupe Imetal. Les investigations ont mis en évidence des contrats présumés irréguliers conclus avec des opérateurs privés, ainsi que des soupçons de favoritisme, de passation de marchés en violation de la réglementation et de trafic d'influence. Au cours de l'enquête, les investigations ont notamment fait état de versements d'argent au profit du fils de l'ancien ministre, dans le cadre de transactions considérées comme suspectes par les enquêteurs. Constitué partie civile, le Trésor public a obtenu réparation du préjudice matériel retenu par la justice.

R. H.

## DRAME D'OUED EL HARRACH

### Le procureur réclame l'aggravation des peines

Le procès en appel du drame d'Oued El Harrach, qui avait coûté la vie à 18 personnes à l'été 2025, s'est poursuivi devant la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger. À l'issue de son réquisitoire, le procureur général a demandé un durcissement des peines prononcées en première instance à l'encontre des prévenus, estimant que les éléments réunis dans le dossier établissent clairement leur responsabilité. Le représentant du ministère public a soutenu que les preuves légales et matérielles recueillies au cours de l'enquête sont «formelles» et ne laissent place à aucun doute quant à l'implication des mis en cause. Le procureur général a, en outre, considéré que les prévenus ne méritaient pas le bénéfice des circonstances atténuantes, appelant la cour à prononcer des sanctions plus sévères au regard de la gravité des faits et des conséquences dramatiques de l'accident. À la barre, les inculpés ont rejeté la responsabilité pénale qui leur est reprochée. Ils ont soutenu que le drame relevait du «destin», niant toute faute susceptible d'engager leur responsabilité. De leur côté, les avocats de la défense ont plaidé l'application des circonstances atténuantes, sollicitant la confirmation, voire l'allègement, des peines prononcées en première instance. Au cours de l'audience, le président de la première chambre pénale est longuement revenu sur les circonstances de cette tragédie qui avait profondément marqué l'opinion publique. Les faits remontent au 15 août 2025, aux environs de 17 h 46. Un autobus assurant la liaison entre Mohammedia et Haoua El Djamil avait quitté la chaussée avant de basculer d'un pont pour finir sa course dans l'oued El Harrach. Le bilan de l'accident avait été particulièrement lourd : 18 personnes avaient perdu la vie et 24 autres avaient été blessées, dont deux grièvement. Face à l'ampleur de la catastrophe, les services de la Protection civile avaient déployé un important dispositif de secours. Pas moins de 25 ambulances, 16 plongeurs et quatre embarcations semi-rigides avaient été mobilisés afin de secourir les survivants, repêcher les victimes et sécuriser la zone. L'affaire a été mise en délibéré, le verdict de la cour d'appel devant être rendu à une date ultérieure.

R.H.

## TERRORISME

### La rétractation d'un élément de «Djound El Khalifa» déposée

La chambre criminelle de la Cour suprême examinera, après les vacances judiciaires, la demande de rétractation introduite par la défense d'un ancien membre de l'organisation terroriste «Djound El Khalifa», condamné à dix ans de réclusion criminelle. Cette requête intervient après le rejet de son pourvoi en cassation. Les magistrats de la haute juridiction ont estimé que les moyens soulevés par la défense ne révélaient aucun vice de procédure susceptible de remettre en cause la décision rendue. Selon le dossier, le condamné, identifié par les initiales T.K., avait rejoint les rangs de l'organisation terroriste après avoir été recruté par son frère, présenté comme un membre actif de « Djound El Khalifa », groupe qui sévissait dans les massifs montagneux entre les wilayas de Boumerdès et de Bouira. Lors de son procès devant le tribunal criminel d'Alger, l'accusé avait recon-

nu avoir participé à plusieurs attentats dans les régions de Lakhdaria, Oued El Malah, Khemis El Khechna et Larbatache, ainsi qu'à des attaques visant des militaires et des gendarmes.

Il avait également admis son implication dans plusieurs enlèvements d'entrepreneurs contre rançon. Les investigations lui attribuent notamment une participation au kidnapping d'un homme d'affaires, dont la libération aurait été conditionnée au versement d'une rançon de 500 millions de centimes. Le dossier fait également état de sa participation à une attaque armée contre un convoi militaire dans les monts de Lakhdaria, au cours de laquelle il aurait utilisé un fusil semi-automatique de type Simonov. Blessé lors d'un accrochage avec les forces de sécurité en 2011, il avait finalement été arrêté. Au cours des débats, le procureur général avait requis la peine

capitale, estimant que les charges retenues contre l'accusé étaient pleinement établies. La défense avait, pour sa part, sollicité les circonstances atténuantes, faisant valoir que son client avait collaboré avec les services de sécurité après son arrestation, contribuant à la neutralisation de deux terroristes dans la wilaya de Bouira. À l'issue des délibérations, la juridiction criminelle l'avait condamné à dix ans de réclusion criminelle. L'affaire avait déjà été jugée une première fois. Initialement condamné à douze ans de réclusion criminelle, le prévenu avait obtenu la cassation de cette décision, la Cour suprême ayant relevé des irrégularités dans la formulation des questions soumises à la juridiction criminelle. Le dossier avait alors été renvoyé pour être rejugé, avant que la peine de dix ans ne soit prononcée.

R. H.



INCENDIES DE FORÊT

Mobilisation totale

Les services de la Protection civile poursuivent leur mobilisation pour venir à bout des incendies qui ont touché plusieurs régions du pays.

Selon le dernier bilan arrêté hier, un total de 139 incendies de forêts, de maquis, de broussailles, de cultures agricoles et de palmeraies a été enregistré au cours des dernières 24 heures. D'après les mêmes données, 120 incendies ont été totalement maîtrisés, tandis que 19 foyers demeurent en cours d'extinction dans plusieurs wilayas. Les incendies encore actifs sont répartis entre Bejaïa (3), Tizi-Ouzou (2), Sétif (4), Jijel (1), Saïda (2), Mila (2), Tissemsilt (1), Médéa (2), Constantine (1) et Mascara (1). À Mila, un important incendie de forêt touche les communes d'Elayadi Barbes et de Hamala, où les équipes de la Protection civile poursuivent le traitement des foyers résiduels. Dans la wilaya de Sétif, les incendies de broussailles et de maquis localisés dans les communes d'Aït Tizi et de Beni Ourtilane sont en phase de traitement des derniers points chauds.

En revanche, le feu de forêt enregistré à Beni Mouhli demeure actif. Pour accélérer sa maîtrise, trois avions bombardiers d'eau AT-802 ont été mobilisés. À Bejaïa, l'incendie de forêt déclaré dans la commune de Beni Maouche est également en phase de traitement des foyers persistants. La wilaya de Saïda reste confrontée à deux incendies. Si le feu de forêt de la commune de Moulay Larbi est désormais placé sous surveillance, celui d'Ouled Brahim est toujours en progression. Un avion Be-200 de l'Armée nationale populaire a été engagé pour appuyer les opérations d'extinction.

À Mascara, les secours poursuivent le traitement des foyers résiduels de l'incendie de forêt enregistré dans la commune de Benian. Enfin, dans la wilaya de Tissemsilt, le feu de forêt qui s'est déclaré dans la com-



mune de Lardjem demeure actif. Les opérations de lutte sont renforcées par l'intervention d'un avion Be-200 de l'Armée nationale populaire. Les services de la Protection civile restent mobilisés sur l'ensemble des foyers encore actifs afin de parvenir à leur extinction complète et d'éviter toute reprise des flammes, dans un contexte marqué par des températures élevées favorisant la propagation des incendies.

MOBILISATION DE TOUS  
LES MOYENS NÉCESSAIRES

Tous les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires ont été réunis dans le cadre d'une vaste mobilisation de terrain de l'ensemble des intervenants, afin de lutter contre les feux de forêt qui touchent certaines wilayas du pays, indique mardi un communiqué du ministère de l'Inté-

rieur, des Collectivités locales et des Transports. Dans le cadre des efforts continus déployés par l'Etat pour lutter contre les feux de forêts, de broussailles, de maquis et de récoltes, et sous le suivi direct du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, qui a donné des instructions pour assurer l'ensemble des moyens humains, matériels, logistiques et aériens, et renforcer la coordination entre les différents intervenants, les opérations d'extinction se poursuivent dans les wilayas touchées par les incendies, dans le cadre d'une mobilisation générale sur le terrain, précise la même source. A cet effet, «d'importants moyens ont été mobilisés, notamment la colonne mobile de la Protection civile, des camions anti-incendie, des équipes spécialisées, une flotte aérienne composée d'avions bombardiers

d'eau et d'hélicoptères, ainsi que les différents corps de sécurité, l'Armée nationale populaire (ANP), la Direction générale des forêts (DGF) et les collectivités locales, afin d'assurer une intervention rapide et de limiter la propagation des flammes. Les walis se sont rendus aux lieux des incendies afin de superviser les opérations d'intervention, de s'enquérir de la mise en œuvre des plans d'extinction et d'assurer la coordination entre les différents services mobilisés». De son côté, le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, s'est déplacé dans les wilayas de Béjaïa et Sétif pour suivre de près les opérations d'extinction et s'enquérir du déroulement des interventions sur le terrain, ajoute le communiqué. Les opérations d'extinction se poursuivent «à un rythme soutenu jusqu'à la maîtrise totale de l'ensemble des foyers, tandis que l'état de mobilisation et de vigilance demeure maintenu afin de protéger les citoyens, leurs biens et le patrimoine forestier», conclut le communiqué. Une alerte de vigilance orange à la chaleur a été lancée par l'Office national de la météorologie. De mercredi à vendredi, les températures vont atteindre 49° à Adrar, In Salah et Bordj Badji Mokhtar.

A Relizane, Chlef, Aïn Defla et Guelma, les températures vont atteindre 47°.

De même, elles pourront atteindre 46° à Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda, Mascara, Tiaret, Tissemsilt, Médéa, Blida, Djelfa, M'sila, Tizi-Ouzou, Bouira, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Mila, Constantine, Souk-Ahras, Batna, Khenchela et Oum El Bouaghi. A Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, il fera entre 40 et 44°. Enfin, il fera entre 39 et 41° à Alger, Mostaganem, Aïn Témouchent et Oran entre autres.

AGRESSION D'UNE FEMME À L'ARME BLANCHE À CHLEF

Arrestation du mis en cause

Une femme agressée à l'arme blanche en pleine rue, une vidéo qui enflamme les réseaux sociaux, et un suspect derrière les barreaux en moins de 48 heures. C'est le scénario qui s'est déroulé à Chettia, dans la wilaya de Chlef, après une attaque d'une rare brutalité filmée et massivement partagée en ligne. Les services de sécurité ont annoncé ce mardi l'interpellation du mis en cause,

un jeune homme de la vingtaine déjà fiché par la justice. La vidéo a circulé à grande vitesse sur les réseaux sociaux dès le lendemain des faits.

On y voit un individu s'en prendre violemment à une femme, fracassant la vitre de son véhicule à l'aide d'une arme blanche de grande taille. Les images, d'une violence et d'une brutalité saisissantes, ont immé-

diatement provoqué un torrent d'indignation parmi les internautes algériens. L'incident s'est produit avant-hier dans la commune de Chettia. Rapidement, le contenu a été repéré par les services de sécurité, qui ont aussitôt enclenché une procédure d'enquête intensive pour identifier l'auteur et le localiser. Placées sous la supervision du parquet compétent, les équipes d'enquê-

teurs ont mené des investigations de terrain intensives pour remonter jusqu'au suspect. Le profil du mis en cause a été établi rapidement : un homme âgé d'une vingtaine d'années, ayant déjà des antécédents judiciaires. Son interpellation n'a pas été sans difficulté. Selon le communiqué des services de sécurité, l'individu a eu recours à des manœuvres de dissimulation pour tenter d'échap-

per aux recherches. Peine perdue. La BRB a exécuté l'opération selon un plan sécuritaire minutieusement préparé, neutralisant toute tentative de fuite. L'arme blanche utilisée lors de l'agression a également été saisie au cours de l'opération. Un élément matériel déterminant qui vient renforcer le dossier à charge transmis aux autorités judiciaires compétentes.

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ELKANTARA  
DAIRA D' EL-OUTAYA  
COMMUNE D' EL-OUTAYA  
L'Immatriculation Fiscale de L'APC:098407195083709  
N° : 09 /B.M.P/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°:10.B.M.P/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Le président de la commune d'Eloutaya informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°:10/B.M.P/2026 paru dans les journaux nationaux «السياسي» du :01 /06/2026 et «CRÉBUS» en date du: 01/06/2026, après l'évaluation des offres techniques et financières selon les critères exigés dans le cahier des charges,l'attribution provisoire sera comme suit:

| N° | Désignation de l'opération                            | Soumissionnaire retenu           | L'Immatriculation Fiscale | Montant de l'offre financière après correction (DA) | Délai de réalisation | Critère de choix                              |
|----|-------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------|-----------------------------------------------|
| 01 | Travaux d'aménagement du stade municipal à El-outaya. | E.T.B<br>Nousi zouhir<br>-BATNA- | 198605420063624           | 16.032.572.50                                       | 03 Mois              | Qualifié Techniquement et offre moins disante |

-Tout soumissionnaire peut se rapprocher du bureau des marchés Publics de l'APC d'Eloutaya, au plus tard trois(03)jours à partir de la première parution de cet avis sur l'un des quotidiens nationaux et BOMOP afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière.  
- Tout recours devrait être adressé à la commission des marchés dans un délai de 10 jours à partir de la première parution de cet avis, et ce en application de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.



# IRAN-ÉTATS-UNIS Le conflit s'envenime

*La confrontation américano-iranienne menace désormais la stabilité économique et sécuritaire du Moyen-Orient, notamment les routes maritimes énergétiques.*

Les tensions entre les États-Unis et l'Iran connaissent une nouvelle aggravation après une quatrième journée consécutive de frappes américaines contre des cibles iraniennes. Washington a également repris ses opérations de blocus maritime autour des ports iraniens, accentuant la pression sur Téhéran alors que les deux parties multiplient les avertissements et les menaces.

Le président américain Donald Trump a affirmé que les opérations militaires pourraient prendre une nouvelle dimension dans les prochains jours. Il a averti que les frappes américaines pourraient viser des infrastructures stratégiques iraniennes, notamment des centrales électriques et des ponts, si les autorités iraniennes refusaient d'accepter un accord avec Washington.

Cette déclaration intervient alors que les États-Unis cherchent à imposer davantage de pression sur l'Iran, tandis que Téhéran affirme vouloir poursuivre sa riposte face aux actions américaines. La confrontation dépasse désormais le cadre des frappes aériennes et touche également les axes maritimes stratégiques du commerce mondial.

## LE DÉTROIT D'ORMUZ AU CŒUR DE LA CRISE

Le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) a annoncé que le détroit d'Ormuz resterait fermé jusqu'à l'arrêt des «actes d'agression» américains. Cette menace fait peser de nouvelles inquiétudes sur le transport international de pétrole et de gaz, le détroit constituant l'une des principales voies maritimes pour les exportations énergétiques mondiales.

Dans un communiqué diffusé par la télévision officielle iranienne, le CGRI a indiqué



que ses opérations de représailles allaient se poursuivre et a averti que d'autres routes stratégiques d'exportation pourraient également être ciblées. Le mouvement a notamment évoqué le détroit de Bab el-Mandeb, autre passage maritime essentiel reliant l'océan Indien à la mer Rouge. «Soit les exportations de pétrole et de gaz dans la région sont accessibles à tous, soit elles ne le seront pour personne», a déclaré le CGRI, qui accuse Washington de mener des «actions agressives» contre l'Iran.

De son côté, l'Iran a annoncé avoir mené des attaques contre ce qu'il présente comme des «sites américains» en Jordanie, au Koweït et à Bahreïn. Ces opérations interviennent dans un contexte de forte tension militaire entre les deux pays, faisant craindre un élargissement du conflit à plusieurs pays de la région.

## DES VICTIMES ANNONCÉES

Les autorités iraniennes ont fait état d'un bilan humain après les frappes américaines. Le porte-parole du gouvernement iranien a annoncé que plus de 30 civils avaient été tués lors des raids aériens menés contre le pays «ces derniers jours».

L'armée iranienne a également indiqué que sept de ses soldats avaient péri dans des frappes américaines ayant visé une base militaire à Bambour, dans le sud-est de l'Iran. Selon les informations rapportées par l'agence semi-officielle Tasnim, treize missiles auraient touché plusieurs installations de la base, notamment des zones d'hébergement, des postes de garde et des infrastructures militaires.

Les autorités militaires iraniennes ont affirmé que ces attaques visaient à provoquer le plus grand nombre possible de pertes humaines. Elles ont également

annoncé que plusieurs soldats avaient été blessés et promis une «réponse ferme» aux frappes américaines.

## Inquiétudes autour du nucléaire

La ville côtière de Bouchehr, située dans le sud-ouest de l'Iran et abritant l'unique centrale nucléaire du pays, a également été touchée par de nouvelles frappes américaines hier, selon l'agence officielle iranienne Irna. Le gouverneur de la province de Bouchehr, Mohammad Mozaffari, a déclaré que trois sites avaient été attaqués par les forces américaines, sans faire de victimes. Cette nouvelle offensive intervient après une précédente attaque qui avait déjà marqué une nouvelle étape dans l'affrontement entre Washington et Téhéran.

La proximité des frappes avec des installations sensibles ravive les inquiétudes internationales concernant les conséquences d'une aggravation du conflit, alors que plusieurs capitales appellent à éviter une extension des hostilités.

## RISQUE D'UN EMBRASEMENT RÉGIONAL

La confrontation entre les États-Unis et l'Iran ne se limite plus aux opérations militaires directes. Elle menace désormais les équilibres économiques et sécuritaires du Moyen-Orient, notamment à travers les menaces visant les routes maritimes énergétiques. Alors que Washington affirme vouloir contraindre Téhéran à accepter un accord, l'Iran refuse de céder sous la pression militaire et promet de poursuivre sa riposte. Le détroit d'Ormuz, par lequel transite une part importante des exportations mondiales d'hydrocarbures, est devenu l'un des principaux points de tension de cette crise.

R.I/agences

# CRISE SOUDANAISE Le G7 exige la fin des combats

Les ministres des Affaires étrangères des pays du G7 et la haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères ont appelé hier les Forces de soutien rapide (FSR) et les groupes armés qui leur sont alliés à mettre fin aux actions susceptibles d'aggraver les violences et de menacer les populations civiles dans la ville d'El-Obeid, au Soudan.

Dans une déclaration commune, les responsables internationaux ont exprimé leur profonde inquiétude face à la poursuite des affrontements dans le pays et aux risques d'une aggravation de la crise humanitaire. Ils ont exhorté

les parties impliquées dans le conflit à éviter toute escalade militaire pouvant entraîner davantage de victimes parmi les civils.

## APPEL À UN CESSEZ-LE-FEU ET À L'ACCÈS HUMANITAIRE

Le G7 et l'Union européenne ont appelé l'ensemble des acteurs soudanais, y compris l'armée régulière, à mettre immédiatement fin aux combats et à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire vers les populations affectées par le conflit.

Ils ont également demandé aux parties en présence de reprendre le dialogue et de s'en-

gager dans des négociations de bonne foi afin de parvenir à une solution politique durable à la crise qui secoue le Soudan.

Cet appel intervient alors que les affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide se poursuivent depuis plusieurs mois, provoquant une grave crise humanitaire marquée par des déplacements massifs de populations, des pénuries et une dégradation des conditions de vie.

Dans leur communiqué, les ministres du G7 et la responsable européenne ont soutenu les efforts des Nations unies visant à réduire les tensions et à favoriser une désescalade entre les belligé-

rants.

Ils ont également appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à élargir l'embargo sur les armes imposé au Darfour afin qu'il couvre l'ensemble du territoire soudanais. Selon eux, cette mesure pourrait contribuer à limiter l'afflux d'armes qui alimente les combats et prolonge le conflit.

Les pays du G7 et l'Union européenne ont par ailleurs exhorté les parties étrangères impliquées à mettre fin à tout soutien militaire et financier apporté aux deux camps en confrontation, estimant que ces appuis contribuent à prolonger les hostilités.

## SOUTIEN À L'UNITÉ

Les responsables internationaux ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'unité du Soudan et du respect des aspirations démocratiques de son peuple. Ils ont promis de renforcer les mécanismes de responsabilisation afin que les auteurs de violations des droits humains répondent de leurs actes.

Alors que la situation sécuritaire demeure fragile, la communauté internationale continue d'appeler à une solution négociée, considérant que seule une issue politique permettra de mettre fin durablement aux violences et de préserver l'avenir du pays.

# NÉGOCIATIONS ENTRE LE LIBAN ET L'ENTITÉ SIONISTE Le dialogue bute sur les modalités du retrait

Les négociations entre le Liban et l'entité sioniste, organisées à Rome, ont été marquées dès leur première journée par des divergences sur les modalités du retrait sioniste du sud du Liban dans le cadre du mécanisme des «zones pilotes».

Le principal désaccord concerne l'ordre de mise en œuvre du processus. La délégation libanaise insiste pour que les premières étapes concernent les zones encore occupées par l'entité sioniste, tandis que la partie sioniste souhaite commencer par des

secteurs qui ne sont pas occupés.

Afin de rapprocher les positions, une proposition de compromis a été avancée : appliquer simultanément le mécanisme dans deux villages, l'un occupé et l'autre non occupé. Cette formule vise à permettre un démarrage progressif du processus malgré les divergences entre les deux parties.

Parallèlement, le ministre sioniste des Affaires étrangères, Gideon Saar, a indiqué que l'entité sioniste était prête à mettre en œuvre les deux phases pilotes prévues,

exprimant l'espoir que les discussions de Rome permettent d'aboutir à des avancées.

Sur le plan sécuritaire, les autorités libanaises ont arrêté à l'aéroport de Beyrouth un individu soupçonné de collaborer avec le Mossad sioniste alors qu'il tentait de quitter le pays.

Les premières investigations indiquent que le suspect aurait transmis des informations sensibles concernant des responsables et des cibles liés au Hezbollah. Ces renseignements auraient été utilisés dans

des opérations visant plusieurs responsables en 2024, dont Fouad Chokr et Ibrahim Akil.

Transféré devant la justice militaire, le suspect fait l'objet d'une enquête approfondie visant à déterminer l'étendue de ses liens et la nature des missions qui lui auraient été confiées. Ces développements interviennent dans un contexte régional tendu, alors que la stabilisation de la frontière sud du Liban reste au cœur des enjeux sécuritaires et diplomatiques.



MONDIAL 2026

# L'Espagne prive la France de la finale

**La Roja a battu les Bleus avant-hier, lors d'un certain 14 juillet en demi-finale, privant Kylian Mbappé et Didier Deschamps du rêve d'une troisième finale de Coupe du monde consécutive.**

Pour cette demi-finale, les Bleus découvrent un nouveau stade. Habituels à évoluer dans la zone New York-Philadelphie-Boston, ils font connaissance avec l'antre des Cowboys de Dallas, à Arlington, pour un rodéo face aux Espagnols. Une nouveauté qui explique peut-être la fébrilité des Bleus en début de match ? Rien ne semble en effet aller dans le sens des hommes de Didier Deschamps en première mi-temps. Les passes sont peu précises, les relances hasardeuses. Adrien Rabiot est sanctionné d'un carton jaune dès les premières minutes (10e). Les Tricolores ont du mal à rester en selle.

Ils ne tardent d'ailleurs pas à chuter sur une faute évitable. Lucas Digne prend son temps pour dégager et ne voit pas Yamal, lancé dans son dos pour lui subtiliser le ballon. Le latéral touche la jambe de l'attaquant espagnol. L'arbitre est catégorique : penalty. Oyarza-



bal se charge de donner l'avantage à la Roja (22e, 1-0).

Et comme les problèmes arrivent toujours en série... Le break n'est pas loin pour l'Espagne. Baena, lancé dans le dos de la défense, manque d'obtenir un second penalty après une sortie hasardeuse de Maignan, mais il est finalement signalé hors-jeu (35e). Puis Upamecano sauve les siens en contrant du bout du pied la conclusion d'une combinaison espagnole qui faisait suite à une énième mauvaise relance (38e).

Des choix forts s'imposent à la pause. Didier Deschamps décide de sortir Adrien Rabiot pour faire entrer Manu Koné. Désiré Doué remplace également Bradley Barcola. Mais les

problèmes ne disparaissent pas d'un coup de baguette magique : alors que les Bleus reprennent timidement des couleurs, c'est la Roja qui fait le break. Pedro Porro combine avec Dani Olmo sur un une-deux avant de conclure l'action (58e, 2-0). Dans la foulée, Lamine Yamal se joue de Digne pour enfoncer le clou, mais les Tricolores sont sauvés par le drapeau de l'arbitre assistant (60e).

Kylian Mbappé sonne la révolte depuis un angle fermé côté gauche (64e, 67e). Deschamps abat alors ses dernières cartes en faisant entrer Théo Hernandez à la place d'un Lucas Digne en grande difficulté, ainsi que Rayan Cherki, qui remplace Michael Olise.

Rien n'y fait. La Roja reste

parfaitement en place jusqu'au bout. En ce 14 juillet, la flamboyante attaque des Bleus a tourné au pétard mouillé, étouffée par le bloc espagnol. Les ouvertures de Cherki (81e), les percées d'Hernandez (83e), les coups francs de Dembélé (87e) ou de Mbappé (89e) n'y changeront rien.

Pour la troisième fois consécutive, les Bleus s'inclinent en demi-finale d'une compétition face à l'Espagne. C'est la fin d'une aventure en fanfare pour Didier Deschamps à la tête de l'équipe de France. En revanche, pour la Roja, l'espoir demeure de rééditer l'exploit de leurs aînés le 19 juillet prochain : réaliser un doublé Euro-Coupe du monde.

●OM

## GREENWOOD VENDU À FENERBAHÇE

Cette fois, l'histoire entre Mason Greenwood et l'Olympique de Marseille est terminée. Comme pressenti depuis le début de l'intersaison, l'attaquant anglais quitte le club phocéen et rejoint Fenerbahçe, où il s'est engagé pour les quatre prochaines saisons.

Le club turc a officialisé le transfert avant-hier soir. Dans un communiqué publié sur son site internet, Fenerbahçe indique que l'indemnité de transfert s'élève à 39 millions d'euros. « Le montant sera versé en trois tranches égales sur trois ans », précise le club stambouliote. Une partie de cette somme reviendra à Manchester United, qui avait négocié un pourcentage à la revente lors du transfert de Greenwood vers l'OM en 2024. Marseille devrait ainsi percevoir un peu moins de 30 millions d'euros dans cette opération. En deux saisons, Greenwood (24 ans) a inscrit 48 buts et délivré 17 passes décisives en 81 matchs toutes compétitions confondues avec Marseille. Son départ était devenu inéluctable, notamment en raison du besoin de liquidités de l'OM. C'est désormais chose faite, avant le départ attendu d'Hamed Junior Traoré vers le Genoa.

●PRO SAUDI LEAGUE

## AL-HILAL PRÉPARE L'APRÈS-CANCELO

Al-Hilal aurait déjà anticipé le départ de João Cancelo et trouvé son remplaçant avant l'ouverture du mercato estival. Le latéral portugais, prêté au FC Barcelone lors du mercato hivernal, souhaiterait rester en Catalogne la saison prochaine.

Selon Al-Sharq Al-Awsat, le club saoudien a formulé une offre pour Mohammed Al-Sarnoukh (Al-Fateh). Le jeune latéral droit de 19 ans devrait rejoindre Al-Hilal après un accord entre les deux clubs. Après Mohammed Mahzari (Al-Taawoun), Al-Sarnoukh serait le deuxième renfort à ce poste, un signe de plus du départ définitif de Cancelo. Al-Hilal poursuit également son mercato avec plusieurs autres recrues saoudiennes en approche.

●FEYENOORD

## TIMON WELLENREUTHER BRADÉ

Le Feyenoord et le VfL Wolfsburg ont trouvé un accord pour le transfert de Timon Wellenreuther.

Selon Florian Plettenberg (Sky Sport), le club néerlandais récupérera un million d'euros pour son gardien. Arrivé en prêt d'Anderlecht en 2022 avant d'être acheté définitivement un an plus tard, l'Allemand avait d'abord été la doublure de Justin Bijlow avant de devenir titulaire. En 125 apparitions avec Feyenoord, il a remporté le championnat des Pays-Bas, la Coupe des Pays-Bas et le Trophée Johan Cruyff. Sous contrat jusqu'en 2027, Wellenreuther a choisi de rejoindre Wolfsburg, où il s'est engagé jusqu'en 2029 et devrait être le gardien numéro un. Feyenoord a déjà anticipé son départ avec l'arrivée de Tjark Ernst, recruté au Hertha BSC pour environ cinq millions d'euros.



●GABON

## UN FRANÇAIS À LA TÊTE DES PANTHÈRES



Libre de tout engagement depuis son départ de la sélection d'Haïti le 14 juillet 2026, le technicien français, selon des sources médiatiques, devrait prendre les rênes de l'équipe nationale du Gabon. Ancien joueur professionnel devenu entraîneur reconnu sur le continent africain, il possède une solide expérience des sélections nationales et des compétitions internationales. Depuis son départ d'Haïti, le nom de Sébastien Migné circule avec insistance parmi les candidats au poste de sélectionneur des Panthères du Gabon.

Pendant plus d'une décennie, Sébastien Migné devient l'adjoint de Claude Le Roy dans plusieurs sélections nationales africaines et asiatiques. Il participe ainsi aux campagnes du Ghana, du Congo, de la République démocratique du Congo, du Togo et d'Oman.

## ●FINALE DU MONDIAL UNE PAUSE DE 30 MINUTES



En mode Super Bowl, la FIFA prévoit de prolonger la durée de la mi-temps de la finale de la Coupe du monde. Selon The Athletic, la pause entre les deux périodes de la finale pourrait durer 30 minutes. La raison : un grand spectacle prévu au MetLife Stadium, avec Coldplay, Justin Bieber, Shakira, BTS et Burna Boy, accompagnés de Tom Cruise, Robbie Williams et d'autres stars ou influenceurs, dont IShowSpeed.

Pas d'inquiétude : cette mi-temps sera une « performance marquante, à l'intersection du sport, de la musique et du rayonnement mondial », selon la FIFA de Gianni Infantino, qui organisera pour la première fois un show à la mi-temps d'une finale de Coupe du monde. Pourtant, selon les Lois du jeu, la mi-temps d'un match de football ne doit pas excéder quinze minutes. L'arbitre conserve toutefois le droit de la prolonger. Cela s'était notamment produit lors de la finale de la Coupe du monde des clubs, durant l'été 2025.

## ●APRÈS 14 ANS DE DESCHAMPS LA FRANCE ATTEND ZIDANE



Après l'élimination de l'équipe de France en demi-finale de la Coupe du monde 2026, une nouvelle ère se prépare. Didier Deschamps, qui quittera son poste après quatorze années à la tête des Bleus, laissera place à un nouveau sélectionneur.

Le nom de Zinedine Zidane revient avec insistance pour lui succéder. L'ancien entraîneur du Real Madrid est considéré comme le grand favori pour prendre les commandes de l'équipe de France. La succession serait déjà préparée en interne par la Fédération française de football. Son président, Philippe Diallo, a indiqué que l'annonce du futur sélectionneur interviendrait après le dernier match des Bleus, sans confirmer officiellement l'identité du successeur. La nomination de Zidane pourrait donc être officialisée dans les jours suivant la fin du Mondial 2026. Une arrivée très attendue par les supporters, qui voient en lui le successeur naturel de Didier Deschamps.





JS KABYLIE

# La défense en pleine mutation

Les Canaris devront rapidement trouver des solutions pour renforcer un secteur appelé à être profondément remanié.

La JS Kabylie s'apprête à vivre d'importants changements au niveau de son secteur défensif. Alors que Zineddine Belaïd est annoncé proche d'un départ vers l'Arabie saoudite, Farès Nechat Djabri a officiellement quitté le club après une résiliation à l'amiable de son contrat. Deux mouvements qui pourraient pousser la direction kabyle à revoir ses plans dans l'optique de la prochaine saison.

Arrivé à la JSK lors du précédent mercato estival, le défenseur international algérien Zineddine Belaïd devrait déjà mettre un terme à son aventure avec les Canaris. Le joueur de 27 ans serait proche de rejoindre le championnat saoudien, où le club d'Al-Taawoun souhaiterait s'attacher ses services.

Selon plusieurs sources, l'agent du défenseur central aurait déposé auprès de la direction kabyle un chèque estimé à plus d'un million d'euros, correspondant au montant de sa clause libératoire. Une démarche qui pourrait accélérer son transfert vers la formation saoudienne, avec laquelle Belaïd serait sur le point de signer un contrat de trois saisons. Malgré cette tendance



au départ, la JS Kabylie aurait tenté de convaincre son joueur de poursuivre l'aventure au club. Les dirigeants kabyles lui auraient proposé une importante revalorisation salariale, qui aurait pu faire de lui le joueur le mieux rémunéré de l'histoire de la JSK et l'un des plus gros salaires de la Ligue 1 Mobilis.

Considéré comme l'un des éléments majeurs du nouveau projet sportif porté par le président Adel Boudedja, Belaïd devait être l'un des cadres de l'équipe. Le défenseur avait d'ailleurs affiché son intention de rester une saison supplémentaire

avant d'envisager un départ après la Coupe du monde 2026. Toutefois, ses dernières prestations avec la sélection nationale semblent avoir influencé sa décision, l'ancien joueur de l'USM Alger privilégiant finalement une expérience dans le Golfe.

## NECHAT CHANGE D'AIR

Par ailleurs, la JS Kabylie a officialisé le départ de Farès Nechat Djabri. Formé au club et lancé en équipe première sous les couleurs des Canaris, le défenseur de 25 ans a décidé, d'un commun accord avec la

direction, de mettre fin à son contrat.

« La JS Kabylie informe ses supporters du départ du défenseur Farès Nechat Djabri. Formé au club, où il a également effectué ses débuts professionnels en équipe première, le joueur a finalement choisi de mettre un terme à son aventure », a indiqué la direction kabyle dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

La JSK a également tenu à remercier son joueur pour son parcours et lui a souhaité pleine réussite pour la suite de sa carrière.

La saison dernière, Nechat a disputé 32 rencontres toutes compétitions confondues, totalisant 1741 minutes de jeu. Bien qu'il disposait encore d'un contrat courant jusqu'au 30 août 2028, les deux parties ont trouvé un accord permettant au joueur de changer d'air dès cet été.

Avec les départs de Belaïd et Nechat, la défense kabyle devrait connaître un profond renouvellement dans les prochaines semaines. La direction de la JSK devra désormais s'activer pour renforcer ce compartiment afin d'aborder le nouvel exercice avec davantage de sérénité.

USM ALGER

## Abderaouf Benguit de retour au bercail

L'USM Alger a officialisé le retour d'Abderaouf Benguit, qui s'est engagé pour quatre saisons, jusqu'en 2030, après son passage au CR Belouizdad. Le milieu de terrain retrouve ainsi un club qu'il avait déjà représenté entre 2016 et 2019.

Benguit devient la troisième recrue estivale de l'USMA après Dhirar Bensaâdallah et Salah-Eddine Bouziani. En parallèle, le club a annoncé les départs d'Islam Merili, Brahim Benzaza et Kamel Soufi, tout en poursuivant ses démarches pour renforcer l'effectif.

L'équipe dirigée par Lamine N'Diaye a repris les entraînements à l'ESHRA d'Aïn Benian. Après son doublé Coupe de la Confédération africaine-Coupe d'Algérie, le technicien sénégalais prépare la nouvelle saison avec un stage prévu à Milan à partir du 23 juillet.

MC ALGER

# Azzedine Doukha, entraîneur des gardiens

Le MC Alger poursuit la restructuration de son staff technique en vue de la saison 2026-2027. Le club, champion d'Algérie en titre, a officialisé avant-hier la nomination de l'ancien gardien international Azzedine Doukha au poste d'entraîneur des gardiens.

Âgé de 40 ans, l'ex-portier des Verts rejoint ainsi le staff dirigé par l'entraîneur tunisien Khaled Benyahia, aux côtés de son adjoint Karim Delhoum ainsi que des préparateurs physiques Yacine Bouacida et Ahmed Haddad.

Ce retour au Mouloudia revêt une dimension particulière pour Doukha, qui avait déjà porté les couleurs du Doyen lors de la saison 2008-2009 en tant que joueur. L'ancien gardien s'était

ensuite illustré sous les couleurs de plusieurs clubs algériens et étrangers avant de mettre un terme à sa carrière.

Sur le plan international, Doukha reste l'un des artisans du sacre continental de l'équipe nationale algérienne lors de la Coupe d'Afrique des nations 2019, disputée en Égypte.

Par ailleurs, la direction mouloudéenne a également nommé l'expérimenté Boualem Charef au poste de directeur technique sportif (DTS). Le club poursuit, en parallèle, son opération de renforcement de l'effectif afin de répondre à ses ambitions, aussi bien sur la scène nationale qu'en Ligue des champions africaine.

Jusqu'à présent, quatre



recrues ont été officialisées : Siriman Konaté, Merouane Mehdaoui, Ben Ahmed Kohili et Mohamed Islam Abdelkader. Quatre autres dossiers seraient actuellement en voie de finalisation afin de com-

pléter l'effectif.

Dans le sens des départs, le MCA a confirmé les libérations de Chamseddine Boubtache et Rostom Dendaoui, tout en précisant que d'autres situations res-

tent à l'étude afin de préserver les intérêts du club.

Concernant les prolongations, la direction a trouvé un accord avec le défenseur Ayoub Ghezala et l'attaquant Sofiane Bayazid pour le renouvellement de leurs contrats. Des discussions se poursuivent également avec d'autres cadres de l'équipe dans l'objectif de conserver l'ossature du groupe.

Enfin, le stage de préparation estivale se déroulera en Autriche. Deux rencontres amicales de prestige sont déjà programmées : face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns le 25 juillet, puis contre les Saoudiens d'Al-Hilal le 29 juillet.

R G.

GRAND PRIX GYULAI ISTVÁN MEMORIAL

## Sedjati s'impose au 800 m

Djamel Sedjati a remporté le 800 mètres du Grand Prix Gyulai István Memorial en Hongrie, en signant un chrono de 1:43.19. Il s'agit de sa première victoire sur la distance cette saison. Le médaillé de bronze des JO 2024 de Paris confirme ainsi sa montée en puissance après sa troisième place sur le 1000 m du meeting de Monaco.

Dans le 1500 m, l'Algérien Anis Chott a terminé 5e avec un nouveau record personnel en 3:31.61. La course a été remportée par le Kényan Kipkosgei Koech en 3:31.09.

## ÉQUIPE NATIONALE DE HANDBALL Cap sur Tarente-2026

La sélection nationale de handball a entamé un nouveau stage de préparation à Alger, qui se poursuivra jusqu'au 1er août, dans le cadre de son programme de préparation aux prochaines échéances internationales, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB). Sous la direction du sélectionneur national Raul Alonso Sanguino, ce regroupement rassemble 22 joueurs. Il vise à poursuivre le travail physique et technico-tactique engagé par le staff, tout en consolidant la cohésion du groupe avant les prochaines compétitions internationales.

Selon la FAHB, ce stage s'inscrit dans la continuité du plan de préparation établi afin de préserver et d'améliorer la compétitivité de l'équipe nationale. Le staff technique prévoit notamment de renforcer la condition

physique des joueurs, de perfectionner les aspects techniques et tactiques du jeu ainsi que de développer davantage les automatismes collectifs.

Ce rassemblement intervient quelques semaines après le stage de suivi médico-technique organisé du 8 au 10 juin à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), à Aïn Benian. Cette précédente session avait été consacrée aux examens médicaux, aux tests physiques et à l'évaluation de la condition des internationaux, permettant d'élaborer des programmes d'entraînement individualisés durant la période d'intersaison.

La sélection algérienne poursuit ainsi sa préparation en prévision de ses prochaines échéances internationales, notamment les Jeux méditerranéens de Tarente-2026, pro-

grammés du 21 août au 3 septembre.

Placée dans le groupe B, l'Algérie affrontera la Tunisie, la Grèce et Chypre lors du premier tour. Le rendez-vous face à la sélection tunisienne constituera notamment un derby maghrébin très attendu.

### Liste des joueurs convoqués

Yahia Zemouchi, Merouane Bouziane, Salim Mezaza, Yacine Ben Massoude, Walid Abed Boumediene, Messaoud Berkouss, Abd Errafik Bounb, Manis Makboule, Abd Errafik Hamzaoui, Naïm Zohir, Abd Elghani Allag, Mohamed Chaouche, Mohamed Ali Ben Diab, Chemss Dine Lakikza, Ramy Sidi Aïssa, Ahmed Anis Mahdi, Mohamed Loucif, Merouane Bendridi, Abd Erraouf Sadi, Zine Dine Boughaba, Abd Elazize Bouhal et Djilil Zenadi.



Mots Croisés

|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 6 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

Horizontalement

1- le Guetter en doucier.  
2- Qui est inquiète. 3- Symbole du chlore - Possédées en naissant. 4- Prénom de Besson - Notre planète. 5- Qui sont sans vigueur - Idem en abrégé. 6- Graves défauts - Recueil de bons mots. 7- Mois - Cri de douleur. 8- Arbrisseaux grimpants des forêts tropicales. 9- Préposition - A un rang indéterminé mais très grand.

Verticalement

1- Condition d'esclave. 2- Réponses à des questions. 3- Participe passé de pouvoir - Trompée par son conjoint. 4- A cet endroit - Bien propre. 5- Consacrées par une onction - Premier nombre. 6- Seins populaires - Bon copain. 7- Disposer des couleurs selon les nuances - Pas difficile. 8- Alcaloïde de la fève de Calabar. 9- Plante cultivée pour ses fleurs adorantes - Il protège le doigt de la couturière.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

|                                                           |                                                 |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Dynamic<br>Dynamique<br>Dinamique<br>Dynnamique           | Stratégy<br>Strategie<br>Stratégie<br>Stratégie |
| Négociation<br>Négociasson<br>Négociation<br>Négauciation | Monopole<br>Monopol<br>Monaupole<br>Monoppole   |

Les mots fléchés

|                                             |                         |                                        |                                              |                                                          |                                      |                                             |                    |                                              |                                                        |                                                |                         |                             |
|---------------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| RALENTIRA<br>QUI CROIT                      |                         | DEMI<br>SAMEDI<br>VACARME<br>D'ANIMAUX |                                              | ÉRAFLÉ<br>EXPRIMA                                        |                                      | MOT QUI<br>MET<br>EN DOUTE                  |                    | APRÈS LA<br>ARIDE                            |                                                        | BOUQUET<br>QUI PARFU-<br>ME UN PLAT<br>MONCEAU |                         | MONUMENTS<br>DU<br>SOUVENIR |
|                                             |                         |                                        |                                              |                                                          |                                      | SUBORDONNÉS<br>CHANT<br>ESPAGNOL            |                    |                                              |                                                        |                                                |                         |                             |
| ALLURE<br>PAREIL                            |                         |                                        |                                              |                                                          |                                      |                                             |                    |                                              | LE CINÉ<br>EST LE<br>SEPTIÈME<br>ARME DE<br>D'ARTAGNAN |                                                |                         |                             |
|                                             |                         |                                        | VILLE DU<br>BRÉSIL<br>EMPESTA                |                                                          |                                      |                                             | PRIS FIN<br>DÉVALÉ |                                              |                                                        |                                                |                         |                             |
| RÉCUPÈRE<br>BOUGEÀ                          |                         |                                        |                                              |                                                          |                                      |                                             |                    | VISCÈRE                                      |                                                        | AVANT<br>NOUS<br>ENZYME                        |                         |                             |
|                                             |                         |                                        |                                              |                                                          | BLÉ<br>OU RIZ<br>ARTICLE<br>MASCULIN |                                             |                    |                                              |                                                        |                                                |                         |                             |
| ROUE DE<br>POULIE<br>GROUPIE                |                         |                                        |                                              | FRUSTRÉES<br>CARTE<br>AU RESTO                           |                                      |                                             |                    |                                              |                                                        |                                                | FÊTE<br>CHRÉTIEN-<br>NE |                             |
|                                             |                         |                                        | MOT DE<br>POLITESSE<br>ME DÉPÊ-<br>CHAI (ME) |                                                          |                                      |                                             |                    |                                              | DANS<br>PAR<br>CONSE-<br>QUENT                         |                                                |                         | ABANDON-<br>NAIS            |
| LA VILLE<br>DES<br>BISONTINS                | INFUSION<br>DISPARAÎTRA |                                        |                                              |                                                          | ALLONGE<br>EMBOUTIES                 |                                             |                    |                                              |                                                        | ONCLE<br>CADET<br>PAYS DE<br>VAHINÉS           |                         |                             |
|                                             |                         |                                        |                                              |                                                          |                                      |                                             |                    | SOUSTRAITE<br>PETITE<br>QUANTITÉ             |                                                        |                                                |                         |                             |
| FIT<br>MANGER<br>AVEC<br>EXCÈS              |                         | LIQUIDA<br>ALLER ÇA<br>ET LÀ           |                                              |                                                          |                                      | CANARD<br>DE DISNEY<br>AGIR POUR<br>TROMPER |                    |                                              |                                                        |                                                |                         |                             |
|                                             |                         |                                        |                                              | DÉJEUNER<br>COPIEUX<br>MAMMIFÈ-<br>RES INSEC-<br>TIVORES |                                      |                                             |                    |                                              |                                                        |                                                | PLANTE<br>POTAGÈRE      |                             |
| RÉGION DE<br>FRANCE<br>PARTIE DE<br>CHEMISE |                         |                                        |                                              |                                                          |                                      |                                             | PROVENU            |                                              | TOUT PRÈS<br>BIÈRE<br>ALGÉRIENNE                       |                                                |                         |                             |
|                                             |                         |                                        | ÉLÉMENTS<br>D'UN<br>SERVICE                  |                                                          |                                      |                                             |                    |                                              |                                                        |                                                |                         |                             |
| REJETÉS<br>AVION À<br>RÉACTION              |                         |                                        |                                              |                                                          |                                      |                                             |                    | IL PARFUME<br>LE GIGOT<br>ARMES À<br>FLÈCHES |                                                        |                                                |                         | PILLAGE                     |
|                                             |                         |                                        | CHAT<br>A POILS<br>LONGS<br>CALE             |                                                          |                                      |                                             |                    |                                              |                                                        | EXISTES<br>OBTENU                              |                         |                             |
| IDÉALE<br>NE SE<br>FOULE PAS                |                         |                                        |                                              |                                                          |                                      | PRESSERA                                    |                    |                                              |                                                        |                                                |                         |                             |
|                                             |                         |                                        |                                              |                                                          |                                      |                                             | CRI DE<br>VOLAILLE |                                              |                                                        |                                                |                         |                             |

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :  
Apéritif tonique et amer

|           |            |            |
|-----------|------------|------------|
| ABYSSALE  | DILUANT    | OTOLITHE   |
| ACCOUDÉ   | ECHASSIER  | PARRAINAGE |
| ANIMAL    | ENCLOS     | PÈLERINAGE |
| ANOMALIE  | ENFLAMMER  | PÉTRIFIÉ   |
| AUSTRALE  | ESSAYAGE   | PHILATÉLIE |
| BARBANT   | EXACTITUDE | REDOUTABLE |
| BEAUTÉ    | FILON      | RELAIS     |
| BISTROT   | FISTON     | RÉSILIENCE |
| CASOAR    | GASPILLER  | SALUT      |
| CERNEAU   | GOBELET    | SALVATRICE |
| COLOMBIE  | GRIBICHE   | SERMONNER  |
| CONFLIT   | ICÔNE      | SOUCIEUX   |
| CONFUS    | MANITOU    | SUSPENDU   |
| CONSPIRER | MAQUIS     | TORERO     |
| COUPERET  | MORGUE     | TRAITÉ     |
| COUTELIER | NÉCROLOGIE | USAGER     |
| DÉGONFLER | ORBITE     | VERMOULU   |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | E | S | I | L | I | E | N | C | E | E | I | G | O | L | O | R | C | E | N |
| E | D | E | G | O | N | F | L | E | R | E | N | F | L | A | M | M | E | R | C |
| C | E | A | V | B | I | E | E | V | S | P | O | T | A | B | E | C | A | O |   |
| H | S | R | U | L | A | T | N | E | L | A | U | O | R | I | M | O | M | N | U |
| A | S | A | O | S | U | R | R | C | R | B | R | S | S | B | L | I | M | O | T |
| S | A | N | C | A | T | M | B | R | L | E | A | T | P | O | I | A | N | M | E |
| S | Y | R | E | C | O | R | A | A | R | O | R | T | M | E | N | T | U | A | L |
| I | A | B | E | U | O | I | A | O | N | O | S | B | U | I | N | S | E | L | I |
| E | G | P | L | L | N | U | R | L | T | T | I | S | T | O | A | D | E | I | E |
| R | E | U | H | A | A | A | D | U | E | E | T | O | U | G | D | D | U | E | R |
| R | E | T | G | I | O | I | A | E | E | E | U | E | E | F | U | E | X | E | S |
| E | I | E | E | S | L | E | S | H | T | T | L | R | L | T | N | U | R | H | E |
| L | F | E | A | R | N | A | C | S | N | I | N | A | I | E | E | O | E | T | R |
| L | I | C | U | R | E | I | T | A | I | O | L | T | S | I | B | T | C | I | M |
| I | R | E | E | G | B | P | U | E | T | U | C | F | C | S | I | O | T | L | O |
| P | T | C | N | I | R | L | U | S | L | A | Q | U | N | A | Y | U | G | O | N |
| S | E | O | R | O | I | O | I | O | X | I | O | A | R | O | L | B | U | T | N |
| A | P | G | T | D | C | F | M | E | C | S | E | T | M | A | C | H | A | O | E |
| G | C | O | N | S | P | I | R | E | R | R | E | S | S | U | O | P | E | R | R |
| S | A | L | V | A | T | R | I | C | E | E | G | A | N | I | R | E | L | E | P |

SOLUTIONS  
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT  
1- CAMELOTE - CHER - RECOUVRIRA - RENOUE - BLONDS - DUE - PIEU - RU - AGIS - TRES - NOM - LEURRER - RALE - NO - SOIT - FIGER - BU - UPE - RISERA - SANSGENE - SUIS - LAME - DEPOSE - MINOUS - ROLE - TIGRES - TESTA - NEM - SNO - BER - EN - ES - SCOLAIRE - ENSEVELIE - ONT - LIEES - EDIT - PLI - AS - ENTETE

VERTICALEMENT  
1- RARE - GLOBALITE - NUL - MENDIE - UNANI - MES - RECOUSUS - SMOG - SEL - LOUE - ROU - GEURS - VIA - DOUE - TRIPE - SENSEES - TV - PRETEND - SOCLE - HERBIER - REER - BOISE - ILES - FI - POTELE - ECROU - RISSOLERA - ET - HAN - NAGEUSES - IODE - JE - DROLERIE - TER - NIT - RESUMERAS - CANETTE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT  
1- GAMBADANT. 2- ARGOTIQUE. 3- ST - BEVUES. 4- PILEE. 5- IRONE - UV. 6- LOUE - OSES. 7- LUT - EVENT. 8- ETRIPE. 9- REELISANT.

VERTICALEMENT  
1- GASPILLER. 2- ART - ROUTE. 3- MG- POU - TRE. 4- BOBINE - IL. 5- ATELE - EPI. 6- DIVE - OVES. AQUEUSE. 8- NUE - VENIN. 9- TEST - STOP.

4x4 BOFEE-TOUT : BARRAGE

Soufflerie - Marguerite  
Vomissure - Pilotage





Page réalisée  
par Souiki Sidali

10/10

### «SUTRAH» FACE À LA DÉNONCIATION EN LIGNE

Le concept de la «Sutrah», profondément ancré dans la culture arabo-musulmane, prône la discrétion et le pardon en évitant de dénoncer publiquement quelqu'un, dans l'espoir de lui offrir une seconde chance. Mais avec la montée des vidéos exposant voleurs et délinquants sur les réseaux sociaux, un débat s'installe : faut-il continuer à filmer et dénoncer, ou privilégier la «Sutrah» ? Une minorité d'internautes appelle à respecter ce principe, invoquant l'éthique et la possibilité de repentir. Mais la majorité s'y oppose fermement, estimant que la «sutrah» ne doit pas être utilisée pour justifier le silence face au vol ou au crime. Pour eux, elle s'applique à des erreurs privées ou morales mais non à des actes délictueux de nuisance publique. Encourager la discrétion dans ces cas, disent-ils, reviendrait à rassurer les criminels et à banaliser l'injustice. Le débat reste ouvert entre morale, justice et responsabilité sociale. Une publication sur le sujet a accumulé près de 2 millions de vues.

9/10

### ATTENTION AUX VENDEURS DE RÊVE...

De plus en plus de jeunes Algériens ou Maghrébins sont influencés par des YouTubeurs qui présentent la traversée clandestine des Balkans comme une aventure simple et sans risque. Ces créateurs de contenu, souvent motivés par le gain, vendent un rêve d'entrée facile en Europe via la Turquie, tout en dissimulant les réalités : violences aux frontières, arrestations, conditions inhumaines, exploitation, voire disparition. Certains vont jusqu'à proposer des «guides» payants ou des contacts douteux, arnaquant des jeunes désespérés en quête d'un avenir soi-disant meilleur. Derrière leurs vidéos séduisantes se cache une réalité dangereuse, où le rêve vire trop souvent au cauchemar. Il est crucial de sensibiliser sur ces pratiques trompeuses et de rappeler que l'immigration irrégulière comporte de graves conséquences humaines et juridiques. Une publication sur le sujet a accumulé plus de d'un million de vues.

8/10

### DRACULA, UN VAMPIRE INSPIRÉ DE L'HISTOIRE



Si Dracula est bien connu comme le vampire emblématique de la littérature et du cinéma, peu savent qu'il est inspiré d'un personnage réel : Vlad III, dit Vlad l'Empaleur. Ce prince de Valachie du XVe siècle était redouté pour sa cruauté, notamment sa pratique de l'empalement. Bram Stoker s'est inspiré de cette figure historique pour créer, en 1897, le comte Dracula, vampire immortel vivant en Transylvanie. Le roman mêle ainsi fiction et histoire, donnant naissance à une icône gothique qui incarne à la fois la peur, le désir et l'étrangeté. Dracula reste, depuis, une légende moderne enracinée dans le passé. Une publication sur le sujet a accumulé plus d'un million de vues.



7/10

### LE SHOPPING PERD DU TERRAIN FACE AU E-COMMERCE

En Algérie, le commerce de vêtements connaît une transformation majeure. Les vendeurs en ligne ont largement pris le dessus sur les magasins traditionnels. Cette évolution est portée par une présence massive sur les réseaux sociaux comme Instagram et Facebook, où les vendeurs attirent les clients avec des photos soignées, des vidéos de déballage et des promotions ciblées. Le prix, souvent plus bas qu'en boutique grâce à la réduction des charges fixes, séduit particulièrement les jeunes. De plus, le service de livraison rapide et accessible, même dans les zones éloignées, renforce l'attractivité de ces achats en ligne. Résultat : le shopping traditionnel perd du terrain face à une nouvelle génération de commerçants connectés, réactifs et proches de leurs clients. Une vidéo sur le sujet a accumulé plus de 14k réactions.

6/10

### MALADIE OU MANQUE ?

Dans les grandes villes, un phénomène social inquiétant prend de l'ampleur : des jeunes, souvent munis d'une ordonnance médicale, montent dans les bus avant leur départ pour solliciter l'aumône. Ils se présentent comme malades nécessitant une intervention chirurgicale urgente, proches d'un patient en détresse ou représentants d'associations fictives. Le scénario est bien rodé : ils annoncent le coût total de l'opération, par exemple 150 millions de centimes, et affirment qu'il ne leur manque que 50 millions. Mais leur présence répétée dans les mêmes bus, avec les mêmes discours, soulève des doutes. De nombreux internautes dénoncent une escroquerie bien organisée, souvent liée à la drogue, exploitant la compassion des passagers pour récolter de l'argent. Une publication sur le sujet a accumulé près de 10k vues.

5/10

### «LA VOITURE DE LA PROF»



Dans les marchés algériens de voitures d'occasion, une phrase revient comme un slogan : «Cette voiture appartenait à une professeure.» Les revendeurs l'utilisent pour rassurer l'acheteur sur l'état du véhicule, sous-entendant qu'une enseignante en aurait pris soin avec rigueur. Une formule devenue presque comique sur la Toile tant elle est répétée, comme si seules les professeurs savaient entretenir une voiture. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 5k réactions.

### 4/10 QUAND VOS PARENTS VOUS CRAIGNENT...

Lorsque vos parents commencent à peser leurs mots, à marcher sur des œufs pour éviter votre agacement ou votre colère, sachez que vous êtes tombés dans l'ingratitude. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 650 réactions. De nombreux internautes pensent que le vrai respect, c'est qu'ils se sentent en paix avec vous, libres de parler sans peur. Si leur silence devient un bouclier face à votre humeur, alors il est temps de vous remettre en question. Honorer ses parents, ce n'est pas seulement obéir, c'est leur offrir sécurité, douceur et écoute. Leur crainte n'est pas un signe de respect, mais un cri silencieux d'inconfort.

3/10

### LA 1<sup>re</sup> MAGHRÉBINE À DÉCROCHER LE DISQUE D'OR



Une publication en hommage à la chanteuse algérienne de langues arabe et amazigh (kabyle), Noura, de son vrai nom Fatima Zohra Badji, a accumulé plus de 450 réactions. L'artiste, connue par des titres devenus des classiques du répertoire populaire algérien comme «Ruḥ Rebbi Ad Isahel», «Anwa I S-Yennan», «Ya Rabbi Sidi», «ManicheMena», «Ain El Karma», «ImawlanUgin» et «Adrar N Jarjar Eylayen», est décédée le 1er juin 2014 à Paris. Formant un couple mythique dans le monde arabe avec son époux Kamel Hamadi, auteur-compositeur-interprète, Noura est la première Algérienne et Maghrébine à obtenir un disque d'or en 1970 pour un million d'albums vendus. De nombreux internautes prient Dieu de lui accorder sa vaste miséricorde.

2/10

### LA PEUR CONTAGIEUSE

Certaines maladies comme l'hépatite, la tuberculose ou le VIH suscitent encore peur et rejet. Par ignorance, beaucoup pensent qu'un simple contact suffit à être contaminé. Résultat : les malades sont mis à l'écart, stigmatisés, parfois même isolés socialement. Pourtant, la science est claire : ces maladies ne se transmettent pas par un simple toucher, un partage de verre ou une accolade. Selon les internautes, la peur, souvent irrationnelle, fait plus de dégâts que la maladie elle-même. Informer, c'est protéger à la fois les malades et la société tout entière. Ce n'est qu'en déconstruisant les idées reçues que l'on peut combattre la vraie contagion : celle de l'exclusion. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 100 réactions.

1/10

### LES ENFANTS GÂTÉS ET LA DÉBAUCHE

La question de savoir si les enfants gâtés tombent plus facilement dans la débauche divise psychologues et éducateurs. Être «gâté» signifie recevoir sans effort ce que l'on désire, souvent sans limites claires ni cadre éducatif. Certains affirment que cela peut créer un vide affectif ou moral : l'enfant, habitué à la satisfaction immédiate, peut développer une faible tolérance à la frustration, le poussant à chercher des plaisirs excessifs (argent facile, fête, dépendances) pour combler ce manque. Toutefois, l'inverse n'est pas toujours vrai. Un enfant frustré, privé ou négligé, peut aussi sombrer dans la débauche, comme moyen d'évasion ou de rébellion. En réalité, ce n'est pas tant le niveau de confort matériel qui détermine la dérive, mais l'absence de repères éducatifs, d'écoute et de limites. L'équilibre affectif, la responsabilité et l'autonomie jouent un rôle bien plus central que la simple générosité des parents. Une publication sur le sujet a accumulé des dizaines de réactions.



AUTISME, SCOLARITÉ, PROTECTION

# L'ÉTAT RENFORCE SON ARSENAL EN FAVEUR DE L'ENFANT

*L'intérêt supérieur de l'enfant est désormais consacré comme un principe constitutionnel.*



**D**e nouveaux centres spécialisés dans la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (TSA) ont été ouverts cette année en Algérie dans le cadre du plan national de l'autisme, approuvé par le président de la République, a annoncé la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, célébrée le 15 juillet de chaque année.

La ministre a souligné que ces structures, premières du genre dans le pays, marquent le passage d'une prise en charge ponctuelle à un accompagnement institutionnel organisé et durable des enfants autistes et de leurs familles. Elle a rappelé que la protection et la promotion de l'enfance constituent un choix stratégique de l'État depuis l'indépendance, mettant en avant les efforts déployés pour renforcer le cadre législatif et institutionnel consacré aux droits de l'enfant. Elle a notamment cité la Constitution de 2020, qui a consacré

le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant en tant que règle constitutionnelle.

La ministre a également mis en avant les programmes du secteur de la solidarité nationale visant à garantir les droits fondamentaux des enfants, notamment ceux ayant des besoins spécifiques, à travers leur scolarisation dans des établissements spécialisés ou des classes intégrées, l'accès aux équipements de soutien, au transport et aux soins, ainsi que la protection contre toutes les formes d'exploitation et de discrimination.

#### PRÉVENIR LES VIOLENCES

Dans le cadre de l'accompagnement social, le secteur poursuit ses actions en faveur des familles à revenus limités à travers l'allocation scolaire spéciale, la distribution de cartables et de fournitures scolaires aux enfants bénéficiaires, ainsi que la prise en charge des médicaments pour les enfants et leurs parents ne disposant pas d'une couverture sociale.

La ministre a insisté sur l'importance de la prévention dans la protection des enfants contre les différents risques sociaux, rappelant la mise en place d'une approche nationale mobilisant les secteurs concernés afin de lutter contre la violence, l'exploitation et les autres menaces auxquelles ils peuvent être exposés.

Elle a, dans ce cadre, évoqué l'installation d'une cellule de veille cybernétique au niveau de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance, chargée de détecter les atteintes aux droits de l'enfant sur Internet et d'intervenir pour assurer leur protection.

Par ailleurs, le secteur de la solidarité nationale poursuit son soutien au mouvement associatif à caractère social et humanitaire, à travers un programme national destiné à accompagner les associations et les initiatives de terrain en faveur de l'enfance et des familles.

Concernant les activités de loisirs et d'intégration sociale, la ministre a indiqué que son département, en coordination avec le ministère de la Jeunesse, participe à l'organisation de colonies de vacances au profit des enfants privés de famille, des enfants ayant des besoins spécifiques, notamment les enfants autistes.

#### DE NOUVEAUX PROJETS

Lors de sa visite dans la wilaya d'Annaba, la ministre a également annoncé le lancement d'une session de formation destinée aux parents d'enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, ainsi que l'organisation d'une session nationale du club d'équitation au profit des enfants.

Elle a enfin indiqué que le programme d'investissement prévu pour la wilaya d'Annaba dans le cadre de la loi de finances 2027 prévoit l'inscription de deux études en vue de la réalisation de centres psychopédagogiques dans la nouvelle ville Benmostefa Benaouda et à Aïn El Berda, ainsi qu'un projet de création d'un établissement d'aide par le travail destiné aux personnes ayant des besoins spécifiques.

R. N.

BORDJ BADJI MOKHTAR

## Reddition d'un terroriste

Un terroriste, identifié comme F. B., alias Khaled, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire) avec un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, des munitions et divers effets, selon le bilan opérationnel de l'ANP couvrant la période du 8 au 14 juillet 2026.

Durant cette période, les services centraux de la sécurité de l'armée ont démantelé à Tizi Ouzou un groupe de six éléments affiliés au MAK, dont quatre ressortissants marocains, rappelle le communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic, les forces combinées de sécurité ont arrêté 38 narcotrafiquants et saisi 11 quintaux et 87 kg de kif traité, 6,74 kg de cocaïne, 410 485 comprimés psychotropes et 108,68 kg de substances psychotropes.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

## De deux nouvelles sûretés urbaines

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a supervisé, hier, dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, en compagnie du wali, Kamel Nouicer, et du chef de sûreté de wilaya, le contrôleur de police Rachid Rafaa Debah, la mise en service des nouveaux sièges de la 3e Sûreté urbaine de la daïra de Ras El Oued et de la 10e Sûreté urbaine de la ville de Bordj Bou Arréridj.

L'ouverture de ces deux nouvelles structures intervient dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire de la création de la Police algérienne et s'inscrit dans le programme national de renforcement des infrastructures de police, visant à consolider la couverture sécuritaire et à moderniser le service public de la sûreté.

Ces nouvelles infrastructures sont dotées de moyens matériels, techniques et numériques modernes et encadrées par des ressources humaines qualifiées, avec pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des citoyens et de développer les prestations policières, notamment les services numériques. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités civiles, militaires et judiciaires locales, de représentants de la famille révolutionnaire, de retraités de la Sûreté nationale, d'élus locaux, de cadres de la police ainsi que de représentants de la société civile.

La mise en service de ces deux nouvelles sûretés contribuera au renforcement de la couverture sécuritaire et à l'amélioration des services de police, en particulier numériques.

BACCALAURÉAT 2026

## Le retrait des diplômes lancé dans les établissements



Les relevés de notes et les diplômes du baccalauréat session 2026 sont désormais disponibles au niveau des établissements scolaires, a annoncé, hier, le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué. Le ministère précise que les candidats admis scolarisés peuvent retirer leurs documents auprès de leurs établissements d'origine, tandis que les candidats libres devront se rapprocher des établissements désignés par les Directions de l'éducation.

La remise des relevés de notes et des diplômes s'effectuera conformément au calendrier fixé par chaque Direction de l'éducation à travers le territoire national.

## DÉCÈS DE L'ÉMIR PÈRE DU QATAR

### L'Algérie exprime sa solidarité

Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Azzouz Nasri, a présenté, hier, au palais de Lusail à Doha, les condoléances de l'Algérie à Son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar, à la suite du décès de l'Émir père, Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani.

À cette occasion, Nasri a remis à l'Émir du Qatar un message écrit du président de la République exprimant ses sincères condoléances et ses sentiments de compassion. Abdelmadjid Tebboune y adresse ses prières pour le repos de l'âme



du défunt et exprime sa solidarité avec la famille régnante et le peuple qatari dans cette épreuve.

Le président du Conseil de la nation a rendu hommage au parcours du défunt Émir père, soulignant son rôle dans le

développement du Qatar, son rayonnement aux plans régional et international, ainsi que sa contribution à la promotion du dialogue, de la médiation, de la paix et de l'action humanitaire.

Azzouz Nasri a également mis en avant la solidité des relations fraternelles et historiques entre l'Algérie et le Qatar, rappelant les liens privilégiés que le défunt entretenait avec l'Algérie et les positions qui ont marqué les relations entre les deux pays. Il a renouvelé, au nom du président de la République, les condoléances de l'Algérie aux autorités et au peuple qatari.